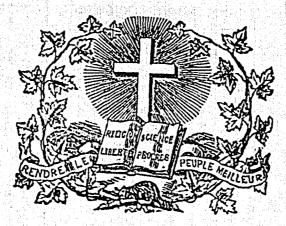
Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		



Volume XI.

Montréal (Bas-Canada), Juin et Juillet 1867.

Nos. 6 et 7.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE: Lally Tolendal, par M. Théophile H. Barrau, (à continuer. — Architecture: Le monde celtique, par S. V. — Pédagogie: Intuition des nombres et calcul de tête, (suite).—Avis Opticle.s—Nominations: Louis Giard, Ect., M. D., comme Surintendant de l'Education.—Messire A. Chandonnet, l'rincipal de l'Eccle Normal Laval.—Commissaires et Syndics d'école.—Diplômes octroyés par l'Eccle Normale McGill.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'examinateurs.—Avis.—Instituteurs demandés.—Instituteurs disponibles.—Partie Editorale.: Retour du Surintendant de l'Instruction Publique.—Nomination d'un Principal à l'Eccle Normale Laval.—M. G. Tancrèdo Dostaler.—L'éducation dans la colonie anglaise de Victoria.—Adresse à Mgr. de Rimouski.—Trente-unième Conférence de l'Association des Instituteurs de l'école Normale Laval.—Trente-unième et trente-deuxième Conférences de l'Association des Instituteurs de l'école. Normale Laval.—Trente-unième et trente-deuxième Conférences de l'Association des Instituteurs de l'école, pour les années 1863 et 64; M. l'Inspecteur Crépeault.—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes : Caudaa, France.—Petita Reyno Mensuelle.—Norvelles ir Parts Divers: Bulletin des Sciences.—Heiletin des Ileux-Arts.—Bulletin des Lettres.—Axxoxors : Gayres de Champlain, par M. l'abbé Laverdière.—Calcul Mental, par M. F. E. Juneau.

LITTERATURE.

Lally-Tolendal.

(Suite.)

En arrivant chez mademoiselle de Dillon, Arthur y trouva le chevalier de Crillon et le marquis de Montmorency. deux seigneurs aussi distingués par l'élévation de leurs sentiments et par la supériorité de leur esprit que par l'éclat de leur maissance. Tous deux s'étaient signalés dans l'Inde par les plus brillants exploits, sous les ordres du brave comte de Lally; tous deux s'étaient honorés par la fidélité et le dévouement qu'ils avaient conservés pour leur malheureux général.

Ces deux hommes accueillirent Arthur avec une affabilité pleine de grace, qui lui inspira sur-le-champ de la confiance. Sans descendre de leur haute position, ils élevèrent tout de suite le jeune collégien jusqu'à eux, avec cet art qui n'appartient qu'aux hommes, en qui une bonté naturelle a été cultivée par

une Education parfaite.

Mais il y avait plus que de la bonté dans l'accueil qu'ils firent au jeune homme; lours manières et leur langage avaient quelque chose de tendre et en même temps de triste. Arthur, qui avait assez d'esprit pour saisir toutes ces nuances, eut assez de tact pour paraître ne pas s'en apercevoir. Arthur était doué d'un do ces naturels houroux, qui devinent en un instant co que d'autres n'apprennent que par un long usage du monde.

Pondant et après le diner, on ne s'entretint que d'un événement qui occupait depuis plusieurs années Paris et la France :

le procès du comte de Lally.

Arthur écoutait avec un vif intérêt; mais il ne comprenait pas "Vaineu, abandonné, le général, pour comble d'infortune tout. Alors M. de Montmoreney dit à mademoiselle de Dillon : apprend que l'escadre française, chargée de soutenir ses opéra-

" Nous parlons pour notre jeune rhétoricien une langue étrangère. Il faut que je le mette en 6tat de nous comprendre, et que je fasse partager à son jeune cœur la douleur et l'indignation qui nous animent.

Puis, s'adresssant à Arthur, il lui donna les explications

suivantes:

" Pendant la guerre que la France soutenait il y a quelques années contre la puissance britannique, dans les quatre parties du monde, le lieutenant-général comte de Lally-Tolendal recut la mission de défendre nos possessions dans l'Inde. Respectable par son âge, par ses exploits, par son habilete, par sa probite severe, il fut charge de soutenir l'honneur de la France dans ces contrées lointaines, où la corruption livrait à notre puissance une guerre plus dangereuse que les armes de nos ennemis.

" Le cointe de Lally quitta Paris avec la ferme resolution de rétablir, depuis le Gange jusqu'à l'Indus, la terreur de notre nom, et ce qui était plus important encore, notre gloire. Il se dévoua tout entier à cette noble tâche; il forma le vœu de ne quitter l'Asie qu'après y avoir rendu au nom français tout son

"Il arrivo à Pondichery. Que voit-il? Partout une cupidité effrénée, une perfidie qui ne daignait même pas se cacher. On compte la patrie pour rien, on ne pense qu'à la déchirer pour s'enrichir de sa dépouille. On opprime les naturels du pays : on répand à flots le sang innocent, pour le convertir en or. On s'entend avec les Anglais, et on leur vend les scercts de la France. Partout un horrible pillage. Pour comble d'infamie, on ose proposer à ce vieux général de s'associer à tant de crimes; on lui offre des millions s'il consent à protéger tant de trahisons par la sienne.

"Le comte de Lally frémit d'indignation; il ne sait pas déguiser sa noble fureur, il annonce que de retour en France, il demandera, il obtiendra que ces misérables soient punis du

dernier supplice.

"Dès-lors, tous conspirent contre lui. Les truîtres cherchent à donner à sa conduite les apparences de la trahison. Tout le monde s'entend pour le perdre en perdant la colonie. Ceux qu'il place à un poste l'abandonnent: ceux à qui il dit de combattre, fuient; ceux à qui il ordonne de désendre une sorteresse, la rendent; ceux qu'il charge d'approvisionner une ville, jettent le riz dans la mer. Partout les Anglais triomphent : leurs immonses succès ne leur ont coûté que de l'or.

tions, a perdu trois batailles contre les Anglais; qu'elle est

anéantie.

" Bientôt il ne lui reste plus que l'ondichéry. Il s'y enserme pour le défendre. Contre les quarante mille hommes qui l'assiegent, il est seul; que dis je? il ne l'était pas; la trabison s'était enfermée avec lui dans les murs de la ville assiégée; elle paralysait tous les efforts du général, elle livrait aux ennemis le secret de toutes ses opérations; elle leur révélait les progres toujours croissants de la disette, elle excitait à chaque instant de nouvelles émeutes.

" Enfin, lorsqu'il ne resta plus dans ses magasias un seul grain de riz, lorsque tous les soldats, épuisés par la maladie et par la faim, curent succombé sous le poids de leurs armes, les traîtres qui s'étaient gorgés d'or, et qui, par un pacle secret avec l'ennemi, s'étaient assuré la conservation de leurs infames riches es; les traitres, dis-je, appuyant le poignard sur la poitrine de leur général, le forcent de se rendre à discrétion aux Anglais.

"Le vainqueur se hate d'abuser d'une victoire, dont il est étonné lui-même. Pondichéry, cette brillante capitale des établissements français, dans l'Inde, n'est plus qu'un monceau de cendres. Le général, et ceux de ses soldats qu'avait épargnés la

faim, sont amenés captifs en Angleterre.

" M. de Lally est prisonnier dans Londres, où ses ennemis lui prodiguent les marques de leur admiration et de leur respect. Il profite des sentiments qu'il leur inspire pour obtenir sa liberté. Faveur funeste; que ne lui a-t-on laissé ses fers? Au milieu de ses ennemis, il ne recevait que des hommages; ce qui l'attendait en France, c'étaient des cris de haine, c'était un

"Il arrive à Paris. Bouillant d'indignation, il demande qu'on mette en jugement les laches qui ont trahi la France; et c'est lui qu'on accuse et qu'on va juger. Ils sont libres, et on l'en-

ferme à la Bastille.

- " C'est lui, dit-on, qui est traître. On l'accuse d'avoir livré aux Anglais l'Inde française. On n'ose pas dire qu'il est un lache; cinquante ans de gloire protesteraient contre une aussi stupido calomnie; mais on dit qu'il s'est vendu. A ceux qui objectent que sa noble pauvreté réfute éloquemment cette absurde imputation, et que trois cent mille francs, qui composaient presque toute sa fortune, ont été dépensés par lui dans l'Inde pour nourrir ses soldats, on répond qu'il n en Angleterre des trésors cachés.
- " Mais pourquoi, disent tous les bommes que la prévention n'aveugle pas, pourquoi n'est-il pas resté en Angleterre pour en jouir? Que vient-il faire en France, s'il a trahi la France? Peut-on supposer qu'il vienne s'exposer ainsi à la juste ven-geance de ceux qu'il a vendus? Un tel excès de démence est-il possible! Un vieux gentilhomme! un guerrier que Louis XV a fait colonel sur le champ de bataille de Fontenoy, peut-il être en même temps et si lâche et si stupide?

"A ces observations on n'a rien à répondre; mais, si on n'a pas de raisons à faire valoir, on y supplée par la calomnie; ceux qui savent bien que leur tête doit tomber, si la vérité est connue. épaississent autour des juges les nuages de la prévention et de

"Le comte de Lally est pauvre, parce qu'il a été fidèle : ils ont de l'or, cux, parce qu'ils ont été des traîtres. Les richesses, que les Anglais ont prodiguées pour prendre Pondichery, servent muintenant entre les mains des laches à opprimer le général qui l'a désendu.

"Le ministère est pour eux : il voit avec satisfaction tomber sur M. de Lully l'animadversion qu'a excitée la perto de l'Inde:

les juges sont trompés, ou gagnes, ou intimidés.

"M. de Lally est resté en prison quinze mois sans être interrogé: on s'est occupé de lui enfin; mais c'est quand on a cru avoir suffisamment préparé les pièges dans lesquels il doit périr.

"Son proces dure depuis cinq ans. Ceux qui ont perdu l'Inde, l'accusent de leur propre crime: ils remplissent l'aris et la France de leurs clameurs. Du fond de son cachot, M. de Lally no peut se faire entendre. Presque tous ses juges sont

parents de ses ennemis. Cent familles sont déshonorées, si lo comte de Lally obtient justice: ii ne l'obtiendra pas.

" On ose invoquer contre lui l'honneur de la France: on dit que ses défaites dans l'Asie ont souillé notre nom. Mais ces défaites sont honorables. Il n'a cédé qu'au nombre, à la fortune, à la trahison. Son ame est restée invincible au milieu de tant de désastres : et autant qu'il était en lui, la gloire de la France est restée intacte.

" Et co sont coux qui l'ont souillée, qui osent abuser de co nom auguste pour soulever contre un brave et infortuné genéral toutes les tempêtes de la haine publique! Ils ont entraîné dans leur parti M. de Choiseul; ce ministre tout puissant est le plus implacable adversaire du comte de Lally. Il vent, dit-il, faire un grand exemple; il veut apprendre aux généraux français à désendre les intérêts du roi et de la patrie. l'ourquoi faut-il que sa colère s'egare, et qu'au lieu de tomber sur les vrais coupables elle frappe un innocent; il a juré la perte du comte de Lally, ce sera peut-être la scule tache qui souillera sa vie politique, mais quelle tache! rien ne pourra l'effacer.....

Pendant ce récit, mademoiselle de Dillon avait paru absorbée

dans une douleur profonde.

" Helas! dit-elle, c'est ce soir même qu'on doit rendre l'arrêt, et je tremble. Mon cousin jusqu'au dernier moment croira à la vertu de ses juges. Quelle affiction, et en même temps quelle fureur, quand il se verra detrompé!

Elle prit un papier sur la cheminée.

"Voici, dit-elle, une copie de la lettre qu'hier j'ai cerite

" Sire, on m'empêche d'aller me jeter aux genoux de Votre Majesté. Ce n'est pas grace, c'est justice que je demande pour mon cousin. Que votre Majesté tasse venir M. de Crillon et M. de Montmoreney. Le premier dira s'il a été entendu, l'autre dira comment il l'a été. Sire, j'ose vous en conjurer, par le sang que mon cousin a répandu à votre service, et, si ce n'est assez, par celui de mes deux frères morts en combattant pour Votre Majesté; daignez nous accorder un délai de six semaines (1).

Je n'ai pas requ de réponse, l'accès du château m'est interdit." Mademoiselle, dit alors M. de Crillon, ce moment est terrible, mais j'aime à penser qu'il est le dernier de vos chagrins. Je ne puis croire que des juges français condamnent M. de Lally. S'ils le font, le roi ne permettra pas que le reste d'un sang épuisé à son service coule sur un échafaud. Si le roi refuse de vous voir, c'est qu'il veut avoir tout seul le mérite de la grace qu'il se réserve d'accorder. Quel que soit l'ascendant de M. de Choiseul sur l'esprit de Louis XV, jamais le ministre ne lui arrachera un acto que la justice et l'humanité condamnent.

Arthur écoutait avec plaisir ces paroles de M. de Crillon. Il se sentuit vivement intéressé au sort du comte de Lally; soit parce que la jeunesse se range naturellement du parti de l'opprime, soit parce que les grandes infortunes l'emcuvent profondément, soit aussi parce que ce malheureux général était le consin et l'ami de mademoiselle de Dillon. Il les aimait déjà tous deux comme s'il les avait connus des sa plus tendre enfance.

Tout à coup, on entendit le bruit d'une voiture qui ébranlait le pavé de la cour. M. de Montmorency qui se trouvait près d'une senetre, reconnut la livrée du premier ministre : " C'est M. de Choiseul," dit-il. Mademoiselle de Dillon palit en regardant Arthur; elle allait l'emmener; mais dejà M. de Choiseul avait paru dans le salon.

" Mudemoiselle, dit-il, je vous apporta de vive voix la répouse du roi à la lettre que vous lui avez cerite hier. Sa Majesté, en vous renouvelant l'expression de sa bienveillance, m'ordonne de vous répondre qu'elle ne peut accorder de nouveaux délais. Cette affaire a déjà duré plus de cinq ans, il est temps qu'elle

ait un terme.'

- "Je comprends cette réponse, Monsieur le duc, répondit

⁽¹⁾ C'est le texte même de la lettre de mademoiselle de Dillon.

mademoiselle de Dillon; elle est cruelle, mais ce n'est pas du serment, est libre depuis quelques minutes; mais, je t'en conjure,

roi que je me plains, je connais la voix qui l'a dictée.

Mademoiselle, le roi ne se laisse rien dieter par personne. Quelque soit l'arrêt que les juges qu'il a institués rendent ce soir en son nom, je le respecte d'avance. S'il vous est favorable, je m'en applaudirai pour vous."

Pendant que le ministre parlait à mademoiselle de Dillon, toute son attention se portait sur Arthur qu'il ne cessait de considérer. Le jeune homme, fasciné par ce regard d'aigle, éprouvait un mélango de timidité et d'aversion. Il lui semblait qu'entre cet homme si puissant, et lui, enfant si obscur, il y avait quelque motif mystérieux de haine.

Alors le duc:

"Puis-je vous demander, mademoiselle, quel est ce jeune est si triste!..... homme; cette question, qu'il croit indiscrète de la part de M. de Choiseul, est peut-être permise au ministre."

Mademoiselle de Dillon répondit d'un air calme :

" Vous me permettrez, monsieur le duc, de ne pas vous répondre. Cet enfant m'est allie. Son sort n'intéresse que les amis de ma famille, et j'ai le malheur de ne pouvoir vous mettre du nombre."

encore quelque temps Arthur et se retira.

Mademoiselle de Dillon attirant M. de Montmorency à l'écart,

lui dit:

"J'ai peut-être commis une imprudence. M. de Choiseul n'est probablement venu chez moi que pour voir cet enfant. De lui, nous avons tout à craindre. S'il se doute de la vérité, je tremble pour Arthur. Soyez assez bon pour le ramener de suite au collège; sous votre garde, je ne redoute rien pour lui."

De retour dans le collége qu'il avait quitté pour la première fois. Arthur s'abandonna à tous les rêves d'une imagination exaltée. Il composa plusieurs romans sur sa destinée; quelques- il présente un papier. uns étaient heureux; la plupart étaient tristes; aucun n'ap-

prochait de la cruelle vérité.

On apprit le lendemain dans le collége la grande nouvelle qui occupait tout Paris. M. de Lally avait été condamné à perdre la tête. La lecture de son arrêt lui avait inspiré une indignation qui s'étnit terminée en sureur et en désespoir. Il s'étnit ensoncé dans le sein un compas qui lui servait à tracer des cartes de géographie; mais le fer n'avait pas atteint le cœur. La victime vivait encore et devait le soir même subir son supplice.

En apprenant ces nouvelles, Arthur fut vivement afflige, il s'indigna de la perversité des hommes qui condamnaient l'innocent ; il gémit de la douleur que mademoiselle de Dillon devait ressentir. Il éprouva même un pressentiment fatal qui lui disait que ce malheur n'était pas un événement étranger pour lui.

Pendant toute la matinée, il ne put s'occuper de ses études. Son esprit était dans la prison du vieux général : il voyait cette tête blanchie, devouée à l'échafaud; il frémissait à l'aspect du compas qui s'enfonçait dans son sein; il entendait le bruit des marteaux et des maillets qui frappaient sur le théâtre du supplice. Tout son sang bouillonnait, comme si c'était lui-même que la hache dut frapper. La nature qui lui parlait à son insu ne lui laissait plus que pour cette idée l'usage de la raison et la faculté de sentir. Quoique éveillé, il était sous l'empire d'un cauchemar affreux; et de temps en temps son cœur, battant à coups précipités, semblait prêt à briser sa poitrine.

Cet Etat terrible durait depuis quelques heures, lorsque M. Dorval le sit appeler. D'abord il n'entendit pas l'ordre qu'on lui transmettait; on le lui répéta; il le comprit, et l'affreux nuage qui pesait sur toutes ses facultés se dissipa tout-à-coup. Il sentit naître en lui une force d'homme : il entendit comme une voix intérieure qui lui disait que l'heure solennelle de sa vie allait sonner; et il se rendit dans l'appartement de son principal.

M. Dorval paraissait profondement triste; il fit asseoir Arthur; et, le regardant avec une tendresse inessable, et cherchant les inflexions les plus douces de sa voix, il lui dit:

"Mon ami, mon enfant, le moment est venu où je puis te révéler à toi-même. Ma langue, jusqu'iei enchaînce par un (1) Voir pages 19, 43.

nie du courage pour m'entendre, ou moi-même je n'en trouverni plus pour te parler."

Arthur palit. Une pensée qui se cachait depuis longtemps dans les plus profonds replis de son cœur, et dont ses plus chers amis ne soupconnaient pas l'existence; une pensée de crainte et de honte monta rapidement à son cerveau : elle s'empara de tout son être: elle se trahit par un fremissement convulsif, qui agita tous ses membres, et par son regard, qui interrogea celui du principal avec une anxiété effrayante.

M. Dorval le comprit, et lui saisissant vivement la main :

" Non, mon enfant, non, tu n'as pas à rougir de ta naissance. Dans ta destince tout est pur, légitime, honorable... Mais tout

Arthur respira, et se jetant dans les bras de M. Dorval:

" Parlez, 6 mon ami, 6 mon pere; je ne craignais qu'une scule chose, et Dieu me l'a épargnée... Dites, oh! dites, je ne suis qu'un enfant; mais cet enfant est votre élève; vous serez content de moi; j'ai pu trembler devant la honte, je ne reculerai pas devant le malheur..."

Il se rassit, et cette jeune ame, dejà si fière, attendit avec une Le due fit une réponse à la fois hautaine et polie, considéra [impatience mêlée d'orgueil pour voir si son infortune scrait plus grande que son courage.

M. Dorval s'expliqua enfin :

"Arthur, je vais voir si vous êtes homme; songez que le même moment qui va vous frapper d'un coup terrible vous impose une obligation sacrée : réfugiez-vous dans votre devoir, pour échapper à votre douleur.... Votre père est un homme aussi malheureureux qu'illustre. Ce soir, hélas! la calomnie l'égorge avec le glaive des lois. Aujourd'hui, après cinq heures, c'est vous qui serez le comte de Tally-Tolendal."

Et à son élève, pale d'épouvante et suffoqué par les sanglots.

" l'rends cette lettre, que sa main tremblante a tracée en présence de Dieu, et dans l'attente de la mort. Puis, tu la mettras sur ton cœur pour qu'elle no te quitte plus."

(A continuer).

ARCHITECTURE.

Le Monde Celtique. (1)

Ainsi que nous l'avons annoncé dans nos derniers articles, nous allons exposer l'histoire des différentes productions de l'art suivant la marche des siècles; ce travail peut servir de développement à ce que nous avons exposé l'année dernière dans ce recueil, en décrivant les principaux monuments du Canada, enfin il peut aussi être utile comme introduction à l'histoire universelle des différents peuples qui ont occupé le globe depuis le commencement des temps.

Nous parlerons d'abord des monuments qui sont attribués aux races Celtiques, comme étant des plus anciens et des plus primitifs que l'on puisse étudier; nous continuerons par les monuments pélagiques et étrusques qui nous révèlent une origine lointaine que nous irons étudier dans les monuments de l'Egypte, de l'Inde et de l'Assyrie. Nous examinerons ensuite les œuvres architecturales de l'Amérique et nous verrons quels rapports l'on peut indiquer entre les temples et les pyramides de l'Amérique centrale, avec les temples et les pyramides de l'Egypte et de l'Asic.

Après avoir ainsi parcouru les époques les plus reculées de l'histoire, nous étudierons des civilisations plus récentes qui exercent encore de nos jours une si grande et si légitime influence. Nous verrons les productions si excellentes et si parfaites de l'art en Grèce et à Rome avant l'ère nouvelle, nous contemplerons ensuito les créations si neuves et si riches que le

Christianisme a produites, et après avoir sait une place convenable aux admirables conceptions de la Renaissance, nous examinerons le profit que les temps modernes ont tiré de l'accumulation

de tous ces différents produits de l'esprit humain.

Quelle étude préciouse pour l'artiste qui y voit comme dans un trésor la réunion de toutes les conceptions les plus riches et les plus variées, mises ainsi à sa disposition! quels renseignements instructifs pour celairer l'historien sur le génie des différents peuples et sur la suite des événements du monde! quelle révélation importante pour le philosophe et le penseur qui peuvent si bien suivre la marche des idées, dans ce grand livre des monuments plastiques! or voilà ce que nous nous proposons de faire, au moins, entrevoir dans cette grande revue que nous entreprenons des productions de l'art.

Dans les temps les plus anciens, chez les Celtes, chez les Pelages et dans l'Orient, malgré l'imperfection des ressources industrielles, on voit avant tout le désir d'étonner par la grandeur des masses, et les difficultés vaineues; de là ces dol-men et ces menhirs gigantesques transportés sur le sommet des montagnes et placés en équilibre avec tant de précision, que la main d'un enfant peut les faire osciller, tandis que tous les efforts réunis ne pourraient les renverser. De là aussi ces colonnes égyptiennes qui n'ont pas moins de 30 pieds de circonsérence à la base et qui supportent à 60 pieds de hauteur des chapiteaux, sur chacun modernes ont passé successivement sur les traces antiques des desquels cent personnes pourraient s'asscoir à l'aise.

Dans les temps qui ont suivi on voit un art plus parfait. On formes, on songe à plaire encore plus qu'à étouner, et on répond rentes, d'intérêts nouveaux ; après que le sol arable a été partout

des yeux humains.

Enfin arrivent les temps chrétiens qui ne se contentent pas d'élever des masses énormes, ou de charmer les yeux, mais qui veulent parler à l'ame, éclairer la foi, élever les cœurs et les reporter à leur centre en leur révélant la majesté et la bonté du rations et de tant de races. Maître souverain, la profondeur et les mystères de ses enseignements.

Tels sont les principaux caractères que nous aurons à apprécier et que nous allons reconnaître dès le commencement, en nous occupant du monde Celtique, par lequel nous allons commencer

cette revue archéologique.

S'il est un juste sujet d'étonnement, c'est la permanence sur la surface du globe, des traces de certains peuples si anciens qu'ils soient. Il y a plus de quatre mille ans que les enfants de Japhet ont quitté les sommets de l'Arménie, non loin du mont Ararat où s'arrêta l'arche après le déluge, ils ont délaissé ce grand pays de l'Aryo récemment rappelé à la mémoire des hommes par les recherches des savants; ils se sont répandus dans tout le continent curopéen, ces hommes intrépides qu'Ovide plus tard appelait l'audax Japeti genus, ils ont porte trois noms principaux : Gomériens de Gomer leur père, fils aine de Japhet, Celtes de Coilte nom qu'ils donnaient aux forêts qu'ils habitaient, enfin Gaels nom qui exprimait leur caractère distinctif: (1) les Grecs ont transformé ce nom de Gomeriens en Cimmeriens, les Romains en Cimbres et eux-mêmes s'appelaient Kimris, le nom des Celtes Ctait Kelthoi en grec, enfin le nom de Gaels était tra luit par Galathoi chez les grecs et Galli chez les romains. (2)

Ils ont occupé la Germanie, les Gaules, les Iles britonniques, presque toute l'Espagne, ensuite revenant sur leurs pas, ils ont conquis l'Italie qu'ils ont gardée pendant quatre cents ans, puis l'Illyrie, la Thessalie, l'Asie mineure, de manière qu'un Gaël pouvait parcourir toute l'Europe depuis les sommets du Nord jusqu'au cœur même de l'Asie sans sortir de la société de ses

frères et de ses compatriotes et ils ont constitué un empire qui en étendue n'a pas été surpassé par l'empire romain lui-même. C'est ce qui est affirmé par nos principaux historiens Sismondi, Thierry, Amedéo Gabourd, Guizot, Martin. (1)

C'est ainsi que s'exprime M. Amédée Thierry en son intro-

duction à l'histoire des Gaulois.

"Aucune des races de notre occident n'a rempli une carrière plus agitée et plus brillante. Ses courses embrassent l'Europe, l'Asie et l'Afrique: son nom est écrit dans les annales de presque tous les peuples, elle brûle Rome, elle enlève la Macédoine aux vieilles phalanges d'Alexandre, force les Thermopyles et pille Delphes; puis elle va planter ses tentes sur les ruines de Troie, dans les places publiques de Milet, aux bords de l'Indus et à ceux du Nil; elle assiège Carthage, menace Memphis, compte parmi ses tributaires les plus puissants monarques de l'Orient; à deux reprises elle fonde dans la haute Italie un grand empire, et elle élève dans le Phrygie, cet autre empire des Galates qui

domina longtemps toute l'Asie-Mineure.

Plus tard les races gaéliques ou celtiques, out cédé l'empire du monde à d'autres peuples, des générations nouvelles les ont remplacées, plusieurs civilisations ont recouvert tous les pays qu'ils avaient habités; l'empire romain, les invasions du IVe siècle, la civilisation du moyen-age, la renaissance, les temps premiers peuples, ils ont couvert de villes, de bourgades, de fermes, de cultures, tous les champs de l'Europe et néanmoins cherche à réaliser avant tout la grace, l'élégance, la perfection des après tant de vicissitudes, tant de successions de races difféaussi admirablement que possible aux exigences et à la portée tant de fois fouillé, creusé, renouvelé et retourné, encore actuellement on peut aller à tous les lieux que les audacieux enfants de Japhet ont occupé et l'on retrouve encore les mystérieux et étonnants monuments cimmériens ou celtiques qui ont bravé les siècles, les ages, les révolutions et le piétinement de tant de géné-

> Que l'on nille en Irlande, en Ecosse, en Angleterre, en Bretagne, en "Espagne, dans la France, en Allemagne, en Asie, en Afrique même, on retrouve ces entassements de rocs granitiques qui ont bravé toutes les vicissitudes et qui ont écrit en caractères

ineffaçables le souvenir de leur domination.

De plus, qu'on étudie le nom des principales contrées de l'Europe et l'on retrouvera d'autres traces qui étonneront au moins autant, la Crimée si célèbre de nos jours était ainsi nommée parce qu'elle était la terre des Kimris, une autre presau'ile au nord de l'Europe, le Danemark a longtemps porté le nom de Chersonèse Cimbrique le Bosphore porte ce nom de Cimmérien dans les anciens livres. Enfin le nom de Gaëls est encore plus persistant. Que l'on considère les terres gaéliques, c'est-à-dire l'Irlande, l'Ecosse, l'ancienne Albion, le pays de Galles, les Gaules, le Portus Gallie ou le Portugal, les Cornuailles, ou Cornu Gallie, la Galice en Espagne, la Galicie au centre de l'Europe, la Galatie dans l'Asie mineure, de plus ce que l'on appelait la Gaule Cisalpine, et l'on admirera la persistance de ces souvenirs si cloignés, tandis qu'on peut remarquer que quatre peuples parlent encore le vieux langage gaelique: les Bretons, les Irlandais, les Ecossais et les gens du pays de Galles qui ont imposé leur nom à l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre.

Après ces quelques mots sur le rôle que ces grands peuples celtiques ont accompli autrefois dans l'histoire, nous passons à

l'examen des monuments qu'ils ont laissés.

Ces monuments se trouvent partout en Europe, en Asie, en Afrique, même en Amérique, mais principalement vers la partie

⁽¹⁾ Gaels, Galli, et Galathoi, vient suivant les uns de Gallen, mot Celtique qui veut dire voyageur, suivant les autres de Gala, mot gree qui exprime que ces peuples étaient blancs comme le lait.

⁽²⁾ Les Cimeriens de l'Asie, les Cimbres et les Celtes ou Gaulois de l'Europe, sont des tribus d'une seule et même famille, dont le nom n'a fait que varier suivant les temps et les lieux ; c'est l'opinion de presque tous les historiens. Strabon Geog VII., 2 5 6. Diodor, rer. Ant. v. 3. App. Alexand. Plutarq., in Mario XI., etc., etc. Eichoff, Kennedy, Amedéo Thierry, histoire des Gaulois, tôme 1er.

⁽¹⁾ Si l'on jette les yeux sur la carte du monde ancien vers le troistème siècle avant notre ère, on voit la race gauloise déployée depuis l'Irlande jusqu'à l'extrémité Est de la l'inlande depuls l'extrémité de la presqu'ile Cimbrique jusqu'aux Apennins, depuis les trois fines terraede Bretagne, de Gaule et d'Espagne jusqu'à la Cappadoce. Leg Gaulois planent sur le sud de l'Europe, des extrémités de l'Espagne jusqu'au l'ont Euxin; l'empire romain seul doit un jour égaler les proportions de cette gigantesque domination. (Histoire de France, de Martin, tôme ler, livre ler. Amédée Thierry, histoire des Gaulois, tôme ler, introduction.)

occidentale de l'Europe, à l'ouest de la France, dans les îles britanniques et dans le Danemark, ils ont différents caractères: les uns présentent seulement d'énormes blocs de pierre brute, dressés et fiches en terre isolement ou par groupes regulièrement alignés. on les appelle pierre fiche, pierre fitte et en breton, men hirs. Il y en a d'énormes, comme celle qui se trouve à Lochmariaker qui a 66 pieds de hauteur et qui pèse 500 mille livres, il y en a une autre près de Nantes qui est plus haute encore; au point le plus élevé du pays de Licon dans le département du Finistère il y a une pierre droite qui doit avoir près de 50 pieds de hauteur; il y a des endroits comme à Carnac où elles étaient en si grand nombre qu'on en comptait quatre mille au siècle dernier; elles sont toutes alignées et forment onze allées régulières qui occupent près de deux lieues de longueur, quelques unes ont plus de vingt pieds de hauteur, ces onze allées aboutissent à d'immenses cercles formés par des pierres également colossales où se trouvaient les autels on l'on offrait les sacrifices. Les historiens anciens nous ont conservé le souvenir de la destination de ces monuments; le peuple aux jours de fêtes parcourait en procession ces allées ornées de feuillages et de draperies et peut être même de Chalons sur Marne entre l'armée d'Attila et l'armée Gallo. convertes de toits qui ont complètement disparus, et se rendaient ainsi à l'enceinte principale qui avait plusieurs centaines de pieds de diamètre, pour assister à l'accomplissement des sacrifices.

Dans les environs de Carnac, les pierres levées sont en si grand nombre qu'on les voit disposées le long de la mer depuis la presqu'ile de Quiberon jusqu'à Carnae, sur une longueur de trois lieues, avec une lieue de profondeur. En Danemark, en Irlande, en Ecosse, en Angleterre on trouve des groupes du même genre, mais tous ceux qui ont voyagé assurent que rien n'est comparable à l'effet imposant des alignements de Carnae.

L'auteur des Anciens Bretons à raconté l'impression qu'il a ressentie en voyant pour la première fois les alignements de Carnac ; il arriva au milieu de la nuit, et voulut aussitôt com-

mencer son exploration:

" Sur onze lignes parallèles s'élèvent onze rangées de blocs d'inégale grandeur; nussi loin que l'œil peut s'étendre, on voit les ouze lignes se prolonger dans la nuit comme une armée de fantômes. Par instant, la clarté des étoiles qui voile ou découvre un nuage, baigne ces masses blanches, d'ombre ou de lumière, et l'œil trompé croirait les voir exécuter des monvements mystérieux; un silence solennel règne au loin et n'est interrompu que par cette voix indistincte de l'eau qui sourd, de l'air qui passe, de l'insecte qui rampe; vague rumeur que l'on prendrait pour l'entretien insaisissable des génies de la terre, du ciel et des caux. A l'apparition du jour, Carnac se montre dans sa réalité colossale. Alors le saisissement fait place à l'admiration. Les onze lignes de pierres druidiques se prolongent jusqu'à l'horizon à plus de deux lieues. Il en est qui s'élèvent à vingt pieds, et dont le poids suffirait pour charger un navire; toutes sont formées d'un scul bloc, brutes et telles qu'on les tira de la carrière. Pour augmenter encore le prodige d'un pareil travail, ces blocs ont été plantés la pointe en bas, de manière à paraître portés sur des pivots; on dirait des pyramides que des géants se sont plû à renverser...

Parsois les blocs les plus enormes au lieu d'être plantés en terre sont posés en équilibre sur une autre pierre, et ils peuvent oseiller au moindre chec sans jamais quitter leur base. C'est ce qu'on appelle les pierres branlantes, ou tournantes. Le moindre choo suffit pour imprimer au bloc supérieur une oscillation marquee. D'autres fois les pierres tournent comme sur un pivot et néanmoins elles sont si solides sur leur base, qu'on en retrouve encore, qui sont disposées ainsi depuis des milliers d'années.

On retrouve de ces pierres dans toute l'Europe; les plus remarquables sont: celle d'Uchon près d'Autun qui est taillée en forme de globe, celle de l'ermanville près de Cherbourg dont le volume est de cent pieds cubes, celle de Livernon dans le Quercy, celle de St. Estève dans la Guyenne. Celle de Perros Guyrech dans les côtes du Nord longue de 45 pieds, sur 25 pieds enfoncés à une profondeur considérable et c'est ce qui fait leur d'épaisseur et qui pèse un million de livres. Dans le comié de solidité. On sera étonné en réfléchissant sur les forces méca-Sussex en Angleterae; il y en a une estimée du même poids, le niques qu'il a fallu employer pour élever ces masses sur cette peuple l'appelle rocking-stone. Un enfant peut remuer ces hauteur, surtout en pensant qu'elles ont été amenées de 16 milles

pierres et sous la moindre impulsion elles entrent en oscillation. ans quitter leur base, ou éprouver aucune déviation.

On croit savoir comment les Celtes avaient pu tailler les plus énormes masses de pierre dans les carrières, puis les transporter à de très grandes distances et les amener à de grandes hauteurs sur les montagnes, mais la science moderne n'a pu encore préciser comment on a pu mettre en équilibre ces immenses bloes, les rocking-stones.

Parmi les autres monuments on signale encore les Dolmens: les Dolmens ou tables de pierre se composent d'une table de pierro épaisse quelquefois de trois pieds, posée horizontalement sur d'autres pierres plantées verticalement en terre. On pense que ces monuments servaient d'autels pour les sacrifices. Quelques uns aussi servaient de tombeaux, on en trouve beaucoup dans le pays Chartrain, en l'oitou, près de Langeac en Auvergue, enfin dans la Champagne, entre Troyes et Chalons sur Marne il y en a des quantités, espacées sur une étendue de quarante lieues. On pense dans le pays que ces Dolmens répandus en si grande quantité, sur le territoire où se livra en 452 la grande bataille Romaine, sont les tombeaux élevés aux morts de cette lutte gigantesque, ou combattaient 1,100,000 hommes de part et d'autre et qui laissa plus de 200,000 morts sur le sol. La bataille couvrait pour ainsi dire toute une province de ses tourbillons d'hommes et de chevaux; jamais l'Occident n'avait vu s'entreheurter de si prodigieuses masses. (Voir Jornandès c. 36, 41.)
Le plus grand des Dolmens connus se trouve en Cornouailles,

la table repose sur deux roches naturelles et cette table a 36 pieds de longueur, 20 de largeur et 15 pieds d'épaisseur; on estime quelle pèse 1,500,000 livres, les autres sont incomparablement moins grands, les moyens ont dix pieds environ sur chaque

face, il en est de bien moindres.

Parfois ces Dolmens sont plus compliqués, ils se composent de plusieurs pierres à la suite les unes des autres, supportées par deux rangs de piliers. C'est ce qu'on appelle allées couvertes, ou grottes des fées. Il y a de ces allées qui ont jusqu'à 56 pieds et 60 pieds de longueur sur 10 pieds de hauteur et 12 pieds de largeur. Près de Rennes et près de Saumur sont les plus considérables. Ordinairement ces allées sont orientées et fermées à l'une des extrémités.

On croit quelles servaient de sanctuaires pour les cérémonies

druidioues.

Enfin, l'on trouve aussi des enceintes circulaires, comme celle qui se trouve à l'extrémité des alignements de Carnac; on les appelle Cromlechs; l'un des plus célèbres est celui qui se trouve à Avebury dans le Witshire en Angleterre; il a 1300 pieds de diamètre et renserme deux autres cercles séparés l'un de l'autre. Au centre de chacun de ces cercles, encore un autre cercle, enfin. au milieu de l'un un Menhir et dans l'autre un Dolmen. Le plus grand cercle comptait environ 200 piliers et les plus petits chacun environ 50; espacés régulièrement de distance en distance, ils étaient ordinairement précédés d'un alignement qui formait l'avenue de ces sanctuaires.

Un des Cromlechs les plus curieux est ce qu'on appelle le Chœur des Géants ou le Stonehenge, à six mille ouest de la ville de Salisbury en Angleterre; on passe d'abord par une avenue de niliers de pierro qui sont des colosses, ensuite l'on voit un monticule dont le sommet est aplani et qui est entouré d'un fossé décrivant un cercle de 300 pieds de diamêtre; à 100 pieds de ce sossé on voit une enceinte de pierres qui est circulaire et qui se compose de piliers de plus de 20 pieds de hauteur supportant une enorme corniche de pierres qui sait tout le tour de l'enceinte et qui se compose de blocs énormes, au nombre de soixante, élevés à 20 pieds du sol. La pierre au dessus de l'entrée a près de 12 pieds de longueur; en dedans de ce cercle on en trouve un nutre à dix pieds de distance composé de la même manière. Au centre était un sanctunire. Tous les piliers sont de distance, des plaines de Malborough, l'endroit le plus rappro-

ché où l'on ait pu trouver la même espèce de pierres.

Cette enumération peut suffire pour donner une idée du mode de construction de ces temps déjà si éloignés de nous, et qui nous ont laissé des souvenirs si indestructibles. L'étude des monuments celtiques sert à compléter les notions que nous trouvons dans les nuteurs de l'antiquité profane sur les peuples qui les ont élevés; on voit qu'ils avaient des connaissances que l'on pourrait à peine soupeonner dans des peuples primitifs, on comprend mieux quel était le génie de ces populatipns qui ont dominé le monde pendant plus de mille ans et on s'explique mieux la force et l'énergie extraordinaires qui ont illustré ces grandes nations du Nord.

En ce moment, les monuments celtiques sont l'objet des études de tous les savants; plusieurs musées en Europe leur ont été consacrés dans les derniers temps. L'Angleterre, la France et le Danemark se sont signalés dans les recherches qui intéressent si vivement les origines nationales. Le Danemark a fait paraître plusieurs ouvrages remarquables et sondé différents musées dont le principal ouvert à Copenhague renferme déjà vingt mille objets trouvés dans les débris des monuments et des vieux tombeaux celtiques. Plusieurs savants Anglais se sont réunis pour explorer ette branche de la science historique, ils ont une revue, des musées, et l'un d'eux vient de publier un immense travail sur toute l'ancienne industrie des celtes, où il reproduit les principaux types d'armes, d'ustensiles etc., que les musées Anglais, Danois et Français ont pu recueillir.

Ces jours derniers, les journaux ont annoncé que l'Empereur Napoléon III avait inauguré un nouveau musée au chûteau de St. Germain, près Paris; et ce musée est consacré à toutes les autiquités Gauloises que l'on a pu recueillir et qui préoccupent en ce moment si vivement les savants et amateurs d'archéologie.

D'après les dernières recherches voilà ce qu'on a pu découvrir parmi les faits les plus curieux. L'art et l'industrie chez les Celtes étaient arrivés à un degré supérieur en différents genres. On a trouvé dans les tombeaux des colliers, des bracelets, des bigues, des boucliers, des armures, des glaives, en différents métaux, qui montrent un art merveilleux que l'on ne peut attribuer à des importations commerciales dues à d'autres peuples étrangers, attendu que l'on ne trouve aucun type semblable d'ornements, d'armes ou d'ustensiles chez les autres peuples du temps, du sud de l'Europe ou de l'Orient.

A l'Exposition actuelle, dans le département des bijoux et des vases, on trouve des imitations des bijoux et des différents ustensiles celtiques que l'on regarde comme des modèles parfaits de

richesse et de goût.

Une autre remarque que l'on a pu faire dans ces nouvelles études sur les antiquités nationales des peuples européens, c'est qu'ils avaient plusieurs secrets d'industrie et de subrication qui sont entierement perdus aujourd'hui. Entr'autres faits à citer, on a trouvé des haches et des glaives de cuivre et de bronze qui ont une trempe comparable à celle que l'on sait donner maintenant à l'acier; ceci est un secret que l'industrie moderne ne possède plus. Ce n'est pas le seul; on a trouvé aussi des quantités d'armes de pierre, des pointes de flèches et de lances, des glaives, des haches fabriquées avec un art dont on ne peut se faire une idée et auquel disent les savants, on ne pourrait atteindre actuellement même avec les outils perfectionnés que l'on possède; telles sont des lames de pierre qui ont le tranchant des rasoirs. (Revue Contemporaine, tome 34c, année 1863 : de l'Age de pierre.) Une dernière remarque par laquelle nous terminerons, c'est que les peuples modernes qui ont rejeté les longs vêtements à plis flottants de l'Italie et de la Grèce, se trouvent avoir adopté un costume qui se rapproche remarquablement des anciens vêtements des peuples occidentaux. Les Celtes portaient la braye et la saye, en dessous la chemise de laine, et par dessus la saye, ce qu'ils appelaient la cuculle à capuchon. Or la braye est le pantalon actuel, la saye est la tunique à manches si généralement portée, enfin le vêtement de dessus à capuchon est exactement reproduit parce qu'on appelle le caban.

Mais il y a une particularité de plus, c'est que tous ces vête-

ments étaient rayés et quadrillés de couleurs éclatantes que les Gaulois aimaient passionnément et où le rouge dominait. Il y a un peuple bien connu qui a conservé exactement cotte particularité, ce sont les Ecossais qui sont descendants des Celtes comme nous. (Voyez Histoire de France par les monuments, tome ler, in-16, page 17.) Que l'on prenne le grand ouvrage sur les costumes des Clans d'Ecosse, et l'on aura l'idée la plus approximative des tissus et des costumes que les Celtes avaient adoptés. Virgile nous en a conservé le souvenir; en parlant de la prise de Rome par les Sénons, il les dépeint avec leurs vêtements et leurs saies rayées de diverses couleurs. (Virgile, Eneide viii, 659.) Du reste, pour les riches, ces costumes étaient relevés de bandes de pourpre, de broderies en or et de bijoux chargés de pierreries, ouvrages dans lesquels les Gaulois excellaient. Les habits de couleur étaient travaillés et brochés en cr. C'est ce que nous dit Strabon.

Nous espérons avoir montré que ces peuples celtiques qui ont tenu presque toute l'Europe sous leur domination pendant des siècles, qui ont transmis à leurs descendants des qualités si nobles et si excellentes, qui ont laissé jusqu'à présent des souvenirs si indestructibles, méritent l'attention et les études dont ils sont l'objet en ce moment dans l'Europe savante et lettrée.

s. v.

(A continuer.)

Intuition des Nombres et Calcul de Tête.

Suite

I. COMBINAISON DE LIGNES VERTICALES, HORIZONTALES ET OBLIQUES.

1re question. Ayant deux lignes à tracer, combien peut-on faire d'horizontales et combien de verticales? dessinez tous les cas possibles.

L'enfant trouvera les trois cas suivants: il fera, ou deux lignes verticales, ou deux horizontales, ou une verticale et une

horizontale.

Dans les questions suivantes, le nombre des lignes verticales et horizontales que l'enfant nura à combiner sera successivement trois, quatre, cinq. six, etc. Puis on lui proposera de même des verticales et des obliques, puis des horizontales et des obliques.

Il passera ensuite à la combinaison d'un nombre donné de lignes pouvant être ou verticales, ou horizontales, ou obliques.

Exemple. De deux lignes, combien peuvent être verticales, combien horizontales et combien obliques? dessinez tous les cas possibles.

L'enfant fora successivement: deux verticales, deux horizontales, deux obliques, une verticale et une horizontale, une ver-

ticale et une oblique, une horizontale et une oblique.

Dans les questions suivantes, le nombre des lignes verticales, horizontales ou obliques à combiner sera successivement trois, quatre, cinq, etc.; le nombre des cas possibles s'augmentera rapidement, et l'enfant ne pourra les trouver tous qu'en mettant beaucoup d'ordre dans ses recherches; pour peu qu'on l'y encourage, il prendra plaisir à soigner le dessin de ses figures, à les faire régulières, agréables à l'œil, et imitant quelque objet connu.

II. COMBINAISON DE LIGNES PARALLÈLES ET NON PARALLÈLES.

On donnera successivement à l'enfant deux, trois, quatre, cinq lignes, etc., à combiner sous le rapport de leur parallélisme, c'està-dire que pour un nombre donné de lignes en lui fera chercher et dessiner tous les différents eus qui peuvent résulter du nombre de parallèles et de non parallèles qui se trouvent parmi ces lignes. Lorsque par exemple en lui demandera combien, avec quatre lignes, en peut faire de parallèles et de non parallèles, il trouvera les combinaisons suivantes:

Quatre parallèles entre elles; Trois parallèles et une non parallèle; Deux parallèles et deux autres parallèles; Deux parallèles et deux non parallèles; Quatre lignes non parallèles.

III. DE LA RENCONTRE DES LIGNES DROITES.

Ici l'enfant aura à combiner un certain nombre de lignes droites, quant à leur position relative, dans le but de chercher tous les différents nombres de points de rencontre que ces lignes penvent présenter. On lui demandera donc combien on peut faire de points de rencontre avec deux, trois, quatre lignes, etc. Avec quatre ligies, par exemple, il trouvera qu'on en peut faire un, deux, trois, quatre, einq et six. Après un certain nombre d'exercices de ce genre, l'enfant saisira de lui même la règle au moyen de laquelle il peut trouver le maximum de points de rencontre d'un nombre donné de lignes; il verra bientôt que pour obtenir ce maximum il doit tracer chaque droite nouvelle de manière à ce qu'elle rencontre toutes celles qui sont déjà tracées.

IV. DU NOMBRE D'ANGLES QUE FORMENT LES DROITES.

1re question. Combien d'angles peut-on former avec deux droites?

L'enfant trouvera qu'on en peut faire un, deux, ou quatre.

On lui demandera ensuite combien on peut former d'angles avec trois droites, selon qu'elles se rencontrent en un, deux ou trois points; puis avec quatre droites, selon qu'elles se rencontrent en un, deux, trois, quatre, einq ou six points, et ainsi

Les exercices de ce genre occupent l'enfant plus longtemps que les précédents, car les figures à chercher commencent à se compliquer et à exiger une certaine entente des formes qui résultent de la combinaison des lignes.

V. ANGLES DROITS, AIGUS, OBTUS.

Les exercices précédents ent donné à l'enfant une idée intuitire mais juste de l'angle, quoique aucune définition n'ait été enoncee. Maintenant nous lui faisons connaître, toujours par la vue seulement, les lignes perpendiculaires entre elles, les angles droits, aigus et obtus; il s'habituera à les reconnaître et à les tracer avec facilité; les problèmes qui l'occuperont ici consisteront en général à chercher combien d'angles droits, aigus et obtus on peut former avec deux, trois, quatre, cinq lignes, etc.

VI. POLYGONES.

On fait d'abord chercher à l'enfant quel est le plus petit nombre de droites qui puisse sermer de tous côtés un espace plan; puis on lui fait connaître le triangle, le quadrilatère, le pentagone, etc. On lui fait ensuite chercher les dissérents nombres de triangles, de quadrilatères, de pentagones, etc., qu'on peut former avec un nombre donné de lignes droites. Enfin, on lui apprend à connaître parmi les triangles ceux qui sont rectangles, acutangles ou obtusangles, équilatéraux, isocèles ou scalènes; parmi les quadrilatères, le trapèze, le parallélogramme, le losange, le rectangle et le carré. L'enfant est ensuite exercé à combiner la ligne droite avec ces polygones; par exemple, à diviser chaeun d'eux de toutes les manières possibles en triangles, en quadri-

Jusqu'à présent nos exercices ont eu pour but de combiner les lignes sous le rapport de leur position seulement; maintenant

nous nous occuperons aussi de leur longueur.

Et d'abord, pour exercer l'enfant à apprécier les différences de longueur entre les lignes, nous lui demanderons de tracer, sans règle ni compas, une droite égale à une droite donnée; puis des lignes doubles, triples, quadruples de la ligne donnée; puis une ligne qui en soit la moitié, le tiers, les deux tiers, les trois quarts, etc.

Ces différents exercices ne tarderont pas à mettre notre élève en état de trouver la commune mesure entre deux droites; ce problême, par lequel Lacroix a commencé son traité de géométrie, n'exige qu'une opération graphique intuitive; il est donc du domaine du rapport des formes.

lignes, nous l'exercerons à reconnaître celle des angles. Notre élève a une idée intuitive de l'angle droit ; nous prendrons cet angle pour unité et nous le diviserons en un certain nombre de parties égales par voie de tâtonnement en prenant le coup d'œil des enfants, pour jugo de notre opération. Nous lui ferons ensuite construire un angle qui soit égal à une fraction quelconque d'un angle droit, puis à une fraction d'un angle donné, nigu on obtus.

Lorsque les enfants seront familiarisés avec l'appréciation de la grandeur des lignes et des angles, nous les occuperons de la grandeur des surfaces rectangulaires. Ils commenceront par diviser un rectangle en parties égales par des parallèles à l'un de ses côtés, puis ils construiront un rectangle double, triple, etc., d'un rectangle donné, enfin un rectangle qui en soit la moitié, les deux tiers, les trois quarts, etc. La division du rectangle par des parallèles à ses côtés donnera lieu à une suite d'exercices sur le nombre des petits carrés égaux qui y sont contenns, et fournira à l'enfant une idée intuitive de la mesure des surfaces.

C'est le moment de faire connaître un exercice qui amuse beaucoup les enfants, et qui exerce leurs ficultés de manière à leur faciliter singulièrement l'étude de la géométrie qui va bientôt les occuper; nous voulons parler des dietées de figures. Il s'agit de leur faire dessiner des figures géométriques sans les leur montrer pour modèles, mais en leur indiquant d'une munière précise comment ils doivent tracer chaque ligne. Le maître dira, par exemple:

Dessinez un carré dont deux côtés soient horizontaux. De l'extrémité droite du côté supérieur, menez une ligne droite au point milieu du côté inférieur. Du milieu du côté gauche du carré, menez une ligne droite à l'extrémité droite du côté inférieur, etc.

Après chaque opération, il demandera aux enfants ce qu'ils ont fait, et il exigera que ceux-ci le lui indiquent d'une manière précise en disant :

J'ai dessiné un carré dont deux côtés sont horizontaux, etc. l'uis le maître regardera les ardoises, pour s'assurer que les op!rations qu'il a dictées ont été exécutées exactement.

Une nutre fois les rôles changeront; aux enfants de dicter les figures, soient qu'ils les nient déjà dessinées, soit qu'elles n'existent pour eux que dans leur imagination ; au maitre d'en exécuter le dessin en se conformant à la dictée de ses élèves. Ainsi les inexactitudes de dictée se transformeront immédiatement en irrégularités de dessin qui avertiront l'enfant de ce qu'il y a de faux ou d'incomplet dans sa manière de s'énoncer, et qui l'obligeront à le rectifier. Les figures dictées, d'abord très simples, se compliqueront graduellement jusqu'à exiger une graude force d'attention, soit de celui qui dicte, soit de celui qui dessine.

L'utilité de ces exercices par rapport au dessin linéaire est évidente, car ils forment à la fois l'esprit d'invention et de combinaison, le goût, la justesse du coup d'œil et de la main. Mais c'est surtout comme préparation à la géométrie qu'ils offrent de grands avantages; car ils accoutument les enfants à exprimer d'une manière précise les divers rapports de grandeur et de position qui penvent présider à la combinaison des lignes, et à se former une idée exacte de ces rapports d'après leur énoncé; ils développent en eux une force d'attention telle, qu'elle leur rend facile une vive et complète représentation des figures les plus compliquées, des qu'on les leur fait connaître par description. On comprend combien cette dernière faculté leur facilitera l'étude de la géométrie descriptive.

Les exercices, dont nous venons de décrire les commencements et d'indiquer la marche, peuvent occuper les enfants des l'age de quatre ou cinq ans jusqu'à celui de huit ou neuf ans. Alors ils auront acquis des idées intuitives claires et justes sur les rapports des formes, et une grande facilité à exprimer ces idées. Alors ils pourront soumettre au raisonnement leurs notions intuitives, et ils auront à démontrer par une logique rigoureuse les diverses propriétés qui résultent de la combinaison des lignes; ils commenceront done l'étude de la géométrie proprement dite. Muis Après avoir accoutume l'enfant à apprécier la grandeur des il leur restera encore quelques notions intuitives à acquérir, co sont celles dont la généralisation constitue les axiomes mathéma-

Ces axiomes, indispensables pour les premiers pas à faire dans le domaine de la géométrie, ne sont autre chose que l'expression générale et abstraite d'une vérité que l'intuition a reconnue dans un fait sensible. Il faut donc commencer par faire observer aux enfants le fait sensible, après quoi ils n'auront aucune peine à saisir le sens et la vérité de l'expression qui sert à généraliser ce

Ainsi, l'on montrera à l'enfant une ligne divisée par des points en plusieurs parties; on lui fera remarquer que la ligne entière est plus grande que chacune de ses parties, qu'elle est aussi longue que toutes ses parties réunies. Cette observation pourra développer leur goût. être répétée au moyen d'un angle partagé en plusieurs angles, ou d'un rectangle partagé en plusieurs rectangles, etc., et l'enfant concevra sort bien la vérité et la généralité de ces axiomes: Le tout est plus grand que la partie. Le tout est égal à la somme élèves en état d'apprendre avec succès des parties plus difficiles de ses parties. On s'y prendra de même pour les autres axiomes.

Parvenus à ce point, nos élèves sont prêts, non-seulement à comprendre les démonstrations géométriques, mais à les trouver, ce qui est le meilleur moyen de les posséder véritablement et pour toujours.

Comme nous voulons que l'enfant trouve lui-même sa géométrie, nous sommes obligé de modifier un peu la marche ordi-

naire de cet enseignement, afin de mieux le graduer.

Ainsi nous rétablirons toutes les propositions intermédiaires qui peuvent faciliter les recherches de l'enfant, et que les auteurs de traités de géométrie avaient supprimées comme inutiles. Ainsi nous ferons demontrer les cas spéciaux d'une proposition avant la proposition générale, chaque fois que la démonstration du cas spécial sera plus suelle que la démonstration générale. Enfin nous ferons résoudre aux enfants un grand nombre de problèmes relatifs à chaque propriété qu'ils auront démontrée; nous choisirons pour ces problèmes des sujets relatifs aux affaires de la vie, et nous donnerons ainsi à toutes leurs recherches théoriques l'intérêt d'une application actuelle.

Cette marche est plus longue que celle qui est suivie par nos professeurs, mais elle est à la portée d'un enfant de neuf ou dix ans; en quelques années il lui rendra la géométrie si familière qu'il ne pourra plus l'oublier et qu'il en trouvera lui-même les

diverses applications aux sciences et aux arts.

Voyons maintenant comment les choses se passent dans nos colléges. Jusqu'à l'age de quatorze ans environ, les élèves ne sont pas jugés capables de comprendre la géométrie, mais rien ne se fait dans le but de les y préparer. Tout à coup les voilà dans la classe de mathématiques élémentaires, et le professeur leur démontre la première proposition d'un traité de géométrie, puis il la leur donne à apprendre pour le lendemain. La plupart des élèves ne comprennent point complètement cette démonstration, parce qu'elle ne se lie à aucune notion déjà acquise par leur intelligence; ils lisent et relisent leur auteur jusqu'à ce que ses phrases se soient gravées dans leur mémoire ; ils trouvent que la géométrie est difficile, aride et ennuyeuse, et les voilà dégoûtés des mathématiques. Ceux qui comprennent bien les démonstrations du maître trouvent plus d'intérêt à cette étude; ce sont ceux qu'on interroge le plus souvent; en général ils répondent bien sur le sujet de la dernière leçon. Mais comme ils n'ont pas à chercher les démonstrations, comme ils ne sont que les écouter, afin de les graver dans leur mémoire, leurs facultés sont passives plutôt nu'actives. Ainsi l'attention est presque seule en jeu et se fatigue bientôt, le jugement ne joue qu'un rôle secondaire, et l'invention n'en joue aucun. Comment donc ces leçons offriraient-elles à l'enfant un intérêt bien puissant? Comment des idées qui no sont pas le fruit de son propre travail, et qu'on ne fait que présenter à l'appréciation passagère de ses facultés, se fixeraient-elles pour toujours dans son esprit? Faut-il donc être surpris, si les élèves qui achèvent un premier cours de géométrie n'en savent plus le commencement, et si la plupart d'entre eux ne le possèdent | intuitive et expérimentale. iamais en entier?

scrait temps de reconnaître qu'une méthode qui n'enseigne pas d'une manière certaine et solide est toujours trop longue. serait temps de proscrire, et cette déplorable coutume d'apprendre pour oublier, et cette méthode qui semble consister à faire passer des idées, ou plutôt des mots, à travers la tête des enfants, de manière à y former une sorte de courant, dont l'effet ordinaire est d'empêcher que rien puisse s'y arrêter.

Do mêmo que les lecons sur l'intuition des formes ont preparó nos clèves à la géométrie, de même elles les ont formés au dessin lineaire. En effet, dejà elles ont exercé leur main et leur coup d'wil; déjà elles les ont habitués à inventer des combinaisons de lignes d'un effet agréable; déjà elles ont commencé à

Le dessin lineaire ne fera d'abord que continuer, étendre et perfectionner ce que nos premières legons avaient chauche, et par une série bien graduée d'exercices, il mettra bientôt nos de l'art du dessin. La suite de ces études élémentaires est maintenant exposée dans des ouvrages qui nous dispensent d'entrer dans le détail de leur gradation; on peut consulter, entre autres, le Traité de dessin lineaire, publié à l'aris par A. Boniface, disciple de Pestalozzi. Le dessin de la tête est bien le plus propre à former le coup d'œil, la main et le goût ; il exige plus d'exactitude, plus de fini, plus de pureté de trait qu'aucun autre; mais aussi il est, de beaucoup, le plus difficile. On ne conçoit donc pas comment on a pu si longtemps donner aux commengants, pour premiers modèles, des yeux, des bouches et des oreilles, et l'on ne doit pas s'étonner qu'une pareille manière de procéder ait dégoûté le plus grand nombre des jeunes gens. Muis en commençant par des exercices réellement faciles et à la portée des enfants, en graduant avec soin les difficultés, il se trouve que tous les élèves prennent goût au dessin et que tous v réussissent dans une certaine mesure. Aussi est-ce l'emploi de la méthode de Pestalozzi qui a permis d'introduire l'étude du dessin linéaire dans la moindre école primaire, et de lui faire produire d'heureux résultats.

Ces exercices élémentaires comprennent le dessin d'ornement et celui des meubles et ustensiles; ils conduisent au dessin topographique, à celui du paysage, de la tête et de l'académie. Mais il ne faut point attendre que les élèves en aient parcoura une

longue série pour les faire dessiner d'après nature.

Le dessin d'après nature, il est vrai, a des difficultés qui lui sont propres; mais il offre aussi un charme et un intérêt particuliers. Comme il permet de commencer par une ébanche dessince à grands traits, et comme cette chauche même peut avoir une valeur réelle, il est éminemment propre à relever le courage des jeunes gens qu'une certaine impatience, qu'une sorte d'inhabileté à finir les détails, empêche de réussir dans la copie servile d'un modèle.

Mais le dessin d'après nature exige la connaissance de la perspective, et les règles de perspective ne peuvent être démontrées mathématiquement qu'à l'aide de la géométrie à trois dimensions. Or, nous ne voulons point attendre que nos élèves soient aussi avancés dans les mathématiques pour les faire commencer à dessiner d'après nature ; nous sommes donc obligé de recourir à un autre moyen pour leur enseigner la perspective.

Dessiner un objet en perspective, c'est le dessiner tel que nous le voyons, tel qu'il se peint sur notre rétine. Des notre première enfance, nous nous sommes habitués à juger par cette image de la forme réelle de l'objet, c'est-à-dire à rétablir cette forme dans notre imagination, tandis que nous la voyons que modifiée par la perspective; et cette inbitude est devenue tellement forte chez nous que, sans une nouvelle ctude, nous ne pouvons plus nous représenter l'objet tel qu'il est peint sur notre rétine, tel que nous le voyons reellement. L'étude qui nous apprend en quelque sorte à voir un objet tel que notre ceil le voit réellement est la perspective. On conçoit donc que cette étude peut se faire d'une manière

Pour que l'élève puisse voir réellement un objet en perspec-Et voilà la marche qu'on appelle expéditive ! En vérité, il tive, il faut que, dans l'image qu'il en perçoit, il sache apprécier, fait soit avec la verticale, soit avec l'horizontale, puis la longueur

relative de chacune de ces lignes.

Pour faire apprécier à notre élève l'inclinaison des lignes, nous lui ferons tenir sa règle à bras tendu dans une position horizontale ou verticale, en regardant d'un wil seulement, de manière à ce qu'elle lui paraisse rencontrer la ligne dont il veut mesurer l'inclinaison; cette ligne formera avec la règle un angle qu'il à cet exercice, il lui sera donc facile de dessiner sa ligne sur son papier en lui donnant l'obliquité convenable.

Pour lui faire reconnaître la longueur relative des lignes, nous lui ferons tenir sa règle de la même manière, en la plaçant de telle sorte qu'elle paraisse coincider avec la plus petite des lignes à comparer. Quand l'extrémité de la règle paraîtra coincider avec l'une des extrémités de la ligne, l'élève fera mouvoir son doigt sur la règle jusqu'à ce qu'il paraisse coincider avec l'autre extrémité de la même ligne. La longueur ainsi trouvée sur la règle sera portée de la même manière sur l'autre ligne à comparer, et le problème sera réduit à trouver le rapport entre deux lignes superposées, ce que nos élèves ont appris par le rapport des formes. Il est essentiel que, pour ce mesurage, l'èlève tienne toujours sa règle à bras tendu, sin qu'elle soit toujours à la même distance de son œil.

nous borner à lui fournir un moyen purement mécanique, il faut encore qu'il connaisse la perspective par ses règles. L'instituteur fera donc constater à son élève les diverses règles de la perspective linéaire au moyen des deux opérations qu'il sait effectuer, et ainsi il lui démontrera ces règles d'une manière expérimentale.

En considérant la perspective comme une branche des mathématiques, on pourrait rejeter les démonstrations expérimentales. Mais on est bien forcé de les admettre en physique, et c'est à la physique que se rattachera maintenant pour nos élèves l'étude de la perspective. Nous croyons donc que ceux-ci, lorsqu'ils auront suivi les exercices que nous indiquons, connaîtront cette partie de l'art du dessin aussi bien, avec autant de certitude, qu'ils pourront la connaître plus tard, lorsque les règles leur en seront démontrées par les mathématiques.

Le moyen d'enseignement que nous venous de décrire était celui de Pestalozzi; il est maintenant pratique par un grand nombre d'instituteurs, mais nous avons ern devoir en dire quelques mots pour ceux auxquels il serait encore inconnu. Ce moyen a pour nous le grand mérite de mettre les leçons de perspective à la portée de toutes les écoles primaires, et d'augmenter ainsi, pour un très grand nombre d'écoliers, l'utilité des exercices de dessin

auxquels on les occupe.

PREMIÈRES NOTIONS DES SCIENCES NATURELLES.

L'enfant, des la première année de son existence, prend plaisir à voir et à toucher les produits si variés de la nature; c'est tantôt une fleur, tantôt un animal, qui attire ses regards et qui excite ses cris de joie; enfin l'histoire naturelle serait certainement sa première étude, si ses parents avaient le pouvoir et la volonté de le seconder. Mais dans la plupart des familles on ne trouve personne qui veuille mettre quelque interêt à faire connaître à un enfant les organes d'une fleur ou les membres d'un animal, personne surtout qui soit en état de le bien faire.

Aussi quel mécompto pour l'enfant lorsque, après avoir trouvé un insecte, il arrivo triomphant le montrer à sa mère ou à sa bonne, et qu'au lieu de voir sa trouvaille admirée et d'obtenir quelque renseignement intéressant, il ne recueille que des expressions de dégoût et de terreur, lorsque souvent même il est grondé pour avoir touché cette vilaine bête, ou raillé pour s'être urrête à des choses qui ne servent à rien.

Le goût des petits enfants pour l'histoire naturelle suffirait à prouver combien cette étude convient au premier age; et si l'on son intérêt et de ses investigations.

d'abord l'inclinaison de chaque ligne, c'est-à-dire l'angle qu'elle méconnaît cette vérité, c'est qu'on appelle histoire naturelle toute autre chose que l'observation des faits qui sont à la portée d'un enfant. L'idée qu'on se fait en général de cette science provient de nos cours académiques, de nos traités, lesquels la considérent sous un point de vue systématique et en exposent surtout les lois générales, les classifications. Mais le petit enfant n'a encore ni idées à généraliser, ni faits à classer; pour lui tout est nouveau, tout excite sa curiosité; tout contribue à son s'agira d'apprécier; or on se rappelle que notre élève a été habitué instruction. Aussi la méthode élémentaire pour enseigner l'histoire naturelle n'a-t-elle aucun rapport avec la marche en usage dans nos colléges; car elle est toute simple, elle consiste à mettre l'enfant en contact avec la nature, à lui apprendre à l'interroger et à écouter ses réponses. Ici la nature seule est le maître, et l'enfant connaît son langage; que l'instituteur donc ne cherche point à se placer entre eux; qu'il se borne à diriger les re-cherches de son élève, et à lui faire conserver avec ordre les résultats auxquels il est parvenu.

En procédant ainsi, on se convaincra bientôt que l'histoire naturelle est vraiment la science des enfants, et l'on trouvera pour eux dans cette étude plusieurs résultats importants.

Et d'abord, elle fournit des matériaux riches et variés aux exercices d'intuition et de langage; elle donne à l'enfant, avec le goût et le talent de l'observation, un motif d'intérêt intellectuel pour chacune de ses promenades; elle le prépare à une étude Les deux opérations que nous venons de décrire suffisent à attrayante de la géographie physique; elle réunit une foule de l'élève pour dessiner d'après nature; mais nous ne devons pas notions applicables aux besoins de l'homme. Mais elle présente encore une importance bien plus relevée dans l'influence morale qu'elle peut exercer.

L'étude de l'histoire naturelle habitue l'homme à sortir de luimême, de ses passions, de ses intérêts matériels et immédiats, pour s'occuper des œuvres de Dieu considérées en elles-mêmes; c'est-à-dire de leur beauté, de leur ordre, de la destination de chaque partie, du but de chaque loi ; en un mot pour étudier dans ses effets la sagesse du Créateur. Une occupation dans laquelle l'homme s'oublie lui-même pour une jouissance intellectuelle étrangère à toute passion, est éminemment moralisante; l'étude de l'histoire naturelle aura donc par elle-même déjà une heureuse influence morale sur l'enfant. Mais e'est en élevant son ame à l'amour et à la reconnaissance envers le Créateur de tant de merveilles, qu'elle posera une base solide à sa moralité et à son

Elle développera aussi en lui le goût des beautés de la nature, la faculté de les sontir, et de puiser à cette source abondante de jonissances vives et pures que Dieu a mises à la portée de tous, du pauvre aussi bien que du riche, mais qu'il faut savoir gonter. Entin, quand approchera l'âge de l'adolescence, quand les passions les plus dangereuses viendront épier chaque heure de désœuvrement de votre élève pour l'entraîner dans une voie funeste, alors le goût de l'histoire naturelle, qui devient très vif à cet age, pourra remplir ses loisirs, occuper ses pensées, et le soustraire ainsi à l'oisiveté, cause fréquente quoique secondaire de cette inquiétude vague et curieuse qui précéde ordinairement les passions de la jeunesse,

En parlant des exercices d'intuition, nous avons déjà reconnu l'ordre qui en général doit présider aux observations de l'enfant dans le vaste champ de la création. Nous avons trouvé pour point de départ l'enfant lui-même; nous avons vu qu'on doit descendre l'échelle des êtres organisés avant d'aborder le règne inorganique. Cet ordre d'ailleurs nous est indiqué par les goûts du petit enfant; c'est la vie surtout qui l'attire et l'intéresse, et la vie animale le captive plutôt encore et plus fortement que la vie végétale. Cet ordre cependant, bien loin d'être pour le maître une règle absolue, n'aura de valeur à ses yeux que comme indication générale pour l'ensemble de son enseignement; il ne craindra point de l'abandonner pour profiter de chaque occasion d'offrir à l'observation de ses jeunes élèves un objet d'étude vraiment simple, attrayant et instructif.

L'enfant ne restera pas longtemps occupé de l'examen de son propre corps; les animaux qui l'entourent ont des son berceau attiré ses regards, ils seront le premier objet de sa curiosité, de

Lorsque l'enseignement se donnera dans une école, on aura soin d'apporter à chaque leçon, vivants ou conservés, les animanx bonté, c'est sa prévoyance, c'est sa sugesse incarnée dans la qui devront en être le sujet. On les fora examiner aux cuf uts en leur en disant les noms, puis on leur fera nommer et décrire les diverses parties de leur corps; on leur demandera d'indiquer les différences qu'ils remarquent entre deux animaux, de chercher quelle peut être la destination de chaque organe et son influence sur le genre de vie de l'animal; la longueur du cou, l'articulation des machoires, la forme et la disposition des dents, la conformation du bec, des pattes, des ongles, etc., sourniront une soule d'études intéressantes. Le maître consacrera de temps en temps un quart d'heure à faire répéter à tous les enfants réunis en prononceront le nom tous ensemble, en mesure, à haute voix, mais sans crier, jusqu'à ce qu'un autre objet leur soit montré de la même manière.

L'enseignement élémentaire de l'histoire naturelle, devant proceder par voie d'observation, ne peut pas s'appuyer sur des idées générales; il ne peut donc dès l'abord donner la classification; c'est sous ce rapport surtout qu'il dissère de l'enseignement scientifique, auquel cependant il doit servir de prémisses. Mais pour qu'il remplisse bien ce dernier rôle, il faut qu'il soit dirige par un instituteur qui en mesure toute l'importance; il faut que les recherches, les essais de l'enfant soient coordonnés damentaux, afin qu'elle ne s'épuise pas dans des détails stériles ou secondaires. C'est ainsi qu'il en viendra peu à peu à saisir la valeur relative des caractères distinctifs, première condition d'une bonne classification.

L'enfant sentira le besoin de classer des qu'il formera des devra bien des transports de joie, bien des promenades intéres-

santes, bien des connaissances utiles.

Dès qu'il aura réuni quelques objets, il les classera; mais comment? d'après la grandeur ou la couleur peut-être; n'importe, c'est toujours là un commencement de classification dont il vous sera facile de lui montrer l'insuffisance, mais qui le conduira à quelque chose de mieux; soyez d'abord peu exigeant; un système bien simple, bien incomplet, peut suffire à vos élèves; laissez-le-leur jusqu'à ce que l'expérience vienne leur en saire sentir les défauts. C'est ainsi que se sont formées nos classifications actuelles, c'est ainsi sans doute qu'elles se transformeront encore dans l'avenir.

Les collections zoologiques conviennent peu pour les enfants; les vertébrés sont difficiles à préparer, ils exigent beaucoup de temps et de dépense avant de présenter quelque chose d'un peu complet; les insectes n'offrent pas ces inconvénients, mais on est obligé de les faire souffrir pour les conserver, et nous ne saurions conseiller d'habituer un enfant à voir de sang froid l'agonie d'un animal transperce par une épingle. C'est pourquoi nous proposerons de ne faire faire aux enfants que des collections de coquilles, de plantes et de minéraux. Ils étudieront la zoologie à l'aide de collections toutes faites dont on leur montrera diverses portions, mais surtout par l'observation des animaux vivants.

Les classifications zoologiques n'ont de v leur que par leur corrélation avec la physiologie et avec l'anatomie comparée; et celles ci à leur tour doivent leur principal intérêt à leur corrélation avec les mœurs des animaux. Les mœurs donc, c'est-àdire la vie même, l'intelligence, les instincts, voilà surtout ce que comme un modèle en ce genre, mais il est devenu rare, et une nous cherchons dans la zoologie, voilà surtout ce que nous devons y montrer à l'enfant. C'est pourquoi l'observation des animaux vivants lui offrira un charme puissant en même temps qu'une utile instruction.

Les animaux domestiques seront pour lui les plus faciles à observer, et plusieurs d'entre eux lui montreront une intelligence nous offre un nouveau sujet d'admiration.

L'instinct de l'animal, c'est l'intelligence de Dieu, c'est sa brute, et y produisant des merveilles qui surpassent l'intelligence de l'homme. Quel plus beau, quel plus digne sujet d'études et de méditations parmi les œuvres du Créateur? Ces merveilles frappent chaque jour nos regards, et nous les remarquons à peine; en vérité nous avons des yeux pour ne pas voir; et cependant elles sont à la portée du plus petit enfant.

Conduisez le dans la basse cour; faites lui voir ce coq qui transmet fidèlement à ses poules jusqu'à la cernière miette de la nourriture que vous lui présentez, et qui resuse obstinément de manger tant que ses compagnes ne sont pas rassasiées. Montrezles noms d'animaux ou d'organes qui leur auront été appris. Il lui cette poule qui, maigrie et affaiblie par la longue réclusion et montrera chaque objet de sa baguette, et aussitôt les enfants par les jeunes de l'incubation, trouve tout à coup dans le sentiment de la maternité une force nouvelle et un courage de lion, met en fuite toutes les volailles qui voudraient s'emparer de la pâture qu'elle vient de déterrer pour ses poussains, et ne craint pas d'attaquer les animaux les plus redoutables pour écarter le péril aui menace sa couvée.

Ces exemples, et tant d'autres semblables, portent certainement en eux une instruction morale qui vient de Dieu même, et qu'on ne saurait trop faire pénétrer dans le cour des enfants. C'est pourquoi nous démandons qu'on se fasse un devoir de leur aider

à observer les mœurs des animaux.

lei, ce seront les insectes qui fourniront les sujets les plus de manière à avoir leur valeur scientifique ; il faut que son variés, les plus riches et les plus faciles à étudier. Cette admiattention soit sans cesse dirigée sur les rapports essentiels, fon- rable diversité d'instincts, de mœurs, de ressources que Dieu leur a départie, sera pour l'enfant une mine inépuisable de faits imprévus, de découvertes piquantes, d'occasions de reconnaître la bonté et la sagesse du Créateur de tant de merveilles.

Si nous avons proscrit les collections d'insectes empalés, nous recommandons en échange celles d'inscetes vivants, de ceux au collections, heureuse et utile habitude à lui donner, à laquelle il moins dont le genre de vie peut s'accommoder d'une sorte d'esclavage; ils sont nombreux et variés, mais parmi eux les lépidoptères attirent surtout les regards; la facilité de nourrir les chenilles, de voir leurs métamorphoses si complètes, de conserver dans une cage de gaze ces papillons si brillants qui déroulent leur trompe pour l'insinuer dans les fleurs que vous y avez placées, voilà sans doute des motifs pour les choisir, mais non point pour vous borner à cette seule classe.

L'enfant qui conservera des insectes vivants, qui élèvera leurs larves, s'intéressera au bien être de ses élèves; il contractera l'habitude de ces soins réguliers et constants qu'exigent les animaux

domestiques; il deviendra humain.

En même temps il aura l'occasion d'observer les mœurs de ces animaux; il variera leurs situations pour arracher quelque nouveau segret à la nature; il étudiera surtout la partie de la science la plus importante, celle sans laquelle la nomenclature n'est rien, celle qu'on néglige plus ou moins dans un grand nombre de cours publics.

Les insectes qui offrent les mœurs les plus intéressantes, les instincts les plus merveilleux, sont en général ceux qu'on ne peut guère observer qu'en liberté; tels sont un grand nombre d'hyménoptères, et ceux surtout qui vivent en société. Parmi eux nous nous bornons à citer les fourmis, soit à cause de la facilité qu'on aura à les observer et de la prodigiouse richesse de faits surprenants et admirables par lesquels on sera récompensé, soit parce que l'instituteur trouvera pour cette observation un guide précieux dans les Recherches sur les mœurs des fourmis indigenes, par P. Huber, Paris, 1810. Cet ouvrage peut être considéré nouvelle édition en est depuis longtemps désirée.

La botanique ne viendra qu'après la zoologie. Le plus petit enfant nime les fleurs, sans doute, mais elles ne sont pour lui qu'une parure ou un jouet; la vie du vegetal ne le frappe point, parce qu'il y manque le mouvement. Co n'est que plus tard, co n'est qu'après avoir réalisé bien des progrès, qu'il prend intérêt qu'il n'est guère donné qu'à l'homme de surpasser. Mais chez au développement de la végétation, qu'il observe avec plaisir les ceux où l'intelligence manque ou faiblit, l'instinct la remplace et organes des plantes, et qu'il se fait une idée bien vague encore de leurs fonctions.

Les principes qui nous ont dirigé pour un premier enseignement de la zoologie s'appliqueront encore à une première étude de la botanique. Les enfants observeront d'abord les plantes les plus communes; ils les compareront; ils répéteront ensemble les noms qu'on leur aura indiqués; ils apprendront à reconnaître à première vue un grand nombre de végétaux, avant qu'on leur ait parlé de genres et de familles. Bientôt ils voudront faire un herbier: on leur montrera comment ils doivent s'y prendre; leur trésor s'augmentera rapidement, et la nécessité d'y mettre de l'ordre amènera celle d'une classification.

Mais la nomenclature et la conservation des plantes sèches ne sont pas le principal but de la botanique, et ce n'est que comme moyen qu'elles doivent occuper l'enfant. Ce sont les conditions de la vie, du développement complet et de la reproduction des végétaux qui doivent surtout nous intéresser. Pour les connaître, nous étudierons les fonctions de leurs divers organes, et l'influence que les circonstances extérieures peuvent exercer sur eux; mais cette ciude doit être expérimentale, et l'on ne peut bien la faire qu'en cultivant des plantes. Ainsi, pour rendre intéressant et utile l'enseignement de la botanique, nous devous demander qu'à chaque école soit joint un jardin cultivé par les clèves. Nous appaierons cette demande de motifs bien plus importants, quand nous nous occuperons de l'éducation physique et de l'éducation morale.

Dans le jardin de l'école, on aura soin de varier les expériences et les procedés, afin que les enfants puissent y acquerir un savoir raisonné plutôt qu'empirique; mais on laissera ceux-ci travailler eux-mêmes, car il faut qu'ils connaissent la pratique de l'art par leur propre expérience, qu'ils sachent y réussir, et que dans cet exercice ils trouvent la force et la santé.

(A continuer.)

AVIS OFFICIELS.



"NOMINATIONS.

NOMINATION DE LOUIS GIARD, ECR., M. D. COMME SURINTENDANT DE L'EDUCATION

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, par un Ordre en Conseil en date du 15 de ce mois de juillet, nommer Louis Giard, Ecr., M. D. Surintendant de l'Instruction Publique, pour la Province de Québec, en remplacement de l'Honorable P. J. O. Chauveau qui a résigné.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

NOMINATION DE MESSIRE CHANDONNET COMME PRINCIPAL.

Il a plu à Son Excellence, l'Administrateur du Gouvernement en Conseil, nommer Messire Thomas A. Chandonnet, Principal de l'Ecole Normale Laval, à Québec, en remplacement de Monseigneur l'Evêque de Rimonski qui a résigné, mais Messire N. Fortier est continué dans sa charge d'Assistant Principal jusqu'à ce que Messire Chandonnet soit de retour d'Europe.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence, l'Administrateur du Gouvernement en Conseil, par ordre en date du 31 mai dernier, de faire les nominations suivantes de Commissaires d'ecole :

Comté d'Argenteuil - Gore et Wentworth : MM. Thomas Evans, Wm. T. Christic, Alexander Arnott, William Miller et John Chambers.

Argentenil.—Mille Isles No. 2: MM. Charles Moore, James Morrow, Richard McCormick, Salomon Pollick et William Dawson.

Argenteuil,-Mille Isles No 3: MM James Day, William Boyd, Richard McCormick, Robert Fourd et William Elliott.

Comté de Bonaventure.—Isle Bonaventure : MM. William Carcand, homus E. Butliu, Jean Pierre Lamb, Philippe Le Conteur et Laurent lennesev.

Comté de Gaspé,-Barre-à-Cheoir: MM, Jean Baptiste Blondin et John

Comté de Maskinongé.-Peterborough: MM. Narcisse Fréchette, Prosper Lanois, Hyncinthe Desjardins, Pierre Desjardins et Gonzague St. Jenn. Comté de Shefford, St. Valérien de Milton : M. Alexandre Dusseault.

Comté de Vaudrenil.-Ste. Justine de Newton : M. Angus Campbell.

ET POUR ÉTRE SYNDICS D'ÉCOLE.

Comté de St. Maurice, -St. Etienne: MM. William G. Hamilton, François T. Roy et John Baptist.

DIPLOMES OCTROYES PAR LES ECOLES NORMALES. SESSION 1806-67.

ÉCOLE NORMALE M'GILL.

Academics.-MM. John Sprott Archibold, B.A., James Carmichael, B A., William Fowler, BA, et Miles Letitia Barlow, Jane Alice Swallow et Sarah Cairns.

Ecole Modèle.-M. John Lynch, et Mlles Cordelia Jane Young, Mary Ross, Jane Fraser, Selina Frances Sloan, Helen Henry, Janet Mary Powell, Agnes Cairns, Lucy Ann Lawless, Margaret Ritchie, Harriet Newel Jiggins, Elizabeth Strickland, Marion Lucy Warren, Jemima Thomson, Elizabeth Henry et Mary Ann Morrill

Ecole Elementaire - Miles: Margaret M. Bothwell, Jane Elizabeth Hutchison, Corinna S. Whinfield, Maria C. Smart, Mary Ann Griffin. Margaret J. Wilson, Anna L. Shepstone, Charlotte Shepstone, Marion Brownlow. Emma J. Trigg, Annie F. Brownlee, Laurena Carmichael, Jessie McKay, Margaret J. Kinlock, Rosa Christina Faulkner, Catherine Anderson, Mary E. Swallow, Charlotte Pelton, Elizabeth E. Taylor, Elizabeth Wheeler, Elizabeth Donaldson, Mary Ada Reay et Fanny Lapham, et M. Elson J. Rexford.

DIPLOMES OCTROYES PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

Ecole élémentaire, l'ère classe F .- Mlles M. Olympe Philomène Butenu,

Emma Demers, M. Adelphine Germain et Philemène Tanguay.

Deuxième classe F.—Miles Marie Eléonore Amiot, M. Célanire Bédard, Emélie Chabot, Marie Collet, M. Joséphine Couillard, M. Amanda La-roche, M. Eusèbe Houle, M. Joséphine Houle, Alvina LaRue, Sedulie Ratté, M. Claire Virginie Turgeon, Rosalie Turgeon, M. Josephie Vézina et Françoise Dina Vien.

Deuxième classe F. et A .- Mile Augustine Ballantyne.

Mai 1867.

N. LACASSE, Secrétaire.

BURRAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

Ecole élémentaire, l'ère classe F. et A .- Miles Marie M. Giguère et Euphémie Tarte.

Première classe F .- Miles Louise Chagnon, Louise Dozois et Marie R. Sansoner

Première classe A .- Mile Ezra B. Comstock.

Mai 1867.

J. F. LEONARD. Secretairo.

DUREAU DRS EXAMINATEURS PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETEBURG.

Ecole élémentaire, lère classe A .- Miles Addie J. Carpenter et Mary Ann Draper.

Deuxième classe A .- Miles Bella Browne, Elizabeth Bamesa, Mary Jane Clarke, Alla Clarke, Orcilia Foisy, Prudence A. Gage, Emma J. Graves, Sarah L. Jones, Louisa P. Niblock, Emma Rix et Martha Stenson; MM. James A. Hill et Marvin G. Hauley.

Mai 1867.

WM. GIBSON, Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE GASPÉ.

Ecole elementaire, 1ere classe F .- M. Louis Zephirin Joneas. Mai 1867.

PHILIP VIDERT, JR., Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE RICHMOND.

Ecole élémentaire, 1ère classe A - Mlles Mary Le Sarmitage, Carrie Armstrong, Eliza Beatie, Flavia Cleveland, Ada McCullough, Agnès A. McLean, Mary L. Philbole, Lucy Reed, Sarah Stenson, Isabella Rose, Lois A. Weed, Sarah Graham et Adda L. Goodhue.

Deuxième classe A .- MM. Charles Boisvert et Albert Champet. Mai 1867.

> HENRY BURNIAM. Secretaire

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE HICHMOND.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.-Miles Marie Adélaide Philomène Delisle, Marie Laliberté, Adéline Mercier et Victorine Poisson.
Première classe A .- Mlle Jane Tuohy.

Deuxième classe F .- Miles M. Arline Champague, Josephine de Langis, Marie Elise Lorandeau, Louise Leclerc et Eloise Leclerc.

Mai 1867

F. A. BRIEN. Secretaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE PONTIAC.

Ecole élémentaire, l'ére classe A .- MM. Jeremian Sullivan et Archibald Carson.

Février 1867

Ecole élémentaire, 2ème classe A .- Miles Ellen Kennedy et Ann Stephens.

Mai 1867.

OVIDE LEBLANC, Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY.

Ecole élémentaire, 1ère classe F .- Mlles Marie Dina Boivin, Malvinn Brassard, Marie Calixte Gagnon, Valerie Harvey; A. et F .- Mlle Marie Célina Simard.

Deuxième classe F .- Mlle Malvina Côté; M. Ovide Tremblay et Françoise Fortin.

Mai 1867.

Cas. Boivin, Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE CHICOUTIMI.

Ecole élémentaire, 1ère classe F .- Miles Marie Boulianne et Marie Robitaille.

Mai 1867.

THE. N. CLOUTIER. Secrétaire.

BUREAU DES EXAMIMATEURS DE SHERBROOKE

Ecole modèle, 1ère classe A .- Mile Edith W. Bompas.

Ecole elementaire, tere classe A.—Miles Ellen Bailey, Emily A. Bailey, Elvira S. Caswell, Lelia M. Curtis, Emeline S. Stevens et Lenora

-Mlles Phebe Jane Roderick, Adelaide S. Bompas Deuxième classe A .-Florence M. Bompas, Elizabeth Moc et Emma L. Simpson

> S. A. Herd, Secrétaire.

INSTITUTEURS DEMANDES.

MM. les Commissaires d'école de St. Anicet, comté de Huntingdon, désireraient avoir un instituteur pouvant enseigner le français et l'anglais, pour lui confier la direction d'une école élémentaire. Pour les conditions, il faudra s'adresser à MM. les Commissaires eux-mêmes.

On demande pour le collège industriel de Sherbrooke un instituteur ayant un diplome d'academie et capable d'enseigner le français et l'anglais. S'adresser au Rév. M. Dufresne, à Sherbrooke.

On demande deux institutrices à St. Edouard de Napierville. S'adresser h M. le Docteur Lasontaine de l'endroit.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. Alphonse Héroux, élève de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, muni d'un diplôme d'école modèle, désirerait avoir une situation comme instituteur. S'adresser à ce département.

M. L. A. Blanchet, clève de l'Ecole Normale Laval, muni d'un diplôme d'école modèle, désirerait avoir une situation comme instituteur. M. Blanchet peut enseigner l'anglais et le français. S'adresser à ce bureau

- M. Leufroi Rochon, qui est muni d'un diplôme d'école modèle, peut enseigner le français, l'anglais, la musique vocale et instrumentale. Ma-dame Rochon enseigne aussi l'anglais, le français et le piano. M. Rochon peut être chantre au chieur dans une paroisse et Madame peut toucher l'orgue. Tous deux accepterent des places comme instituteurs. S'adresser à co bureau.
- M. Silfrid Fortin sollicite une place d'instituteur. Il est muni d'un di-plôme d'école modèle, obtenu à l'École Normale Laval. S'adresser à ce bureau.

M. P. Paul Angers, qui est munt d'un diplôme d'école élémentaire, accepterait la direction d'une école. S'adresser à ce bureau.

Mile Julie Lutour qui est munie d'un diplôme d'école élémentaire, qui peut enseigner l'anglais et le français, désirerait avoir une situa von comme institutrice. Mile Latour a déjà enseigné quelque temps. S'adresser à co bureau.

M. Louis Roy qui est muni d'un diplôme d'école modèle, obtenu à Ecole Normale Laval, qui a enseigné pendant vingt ans, désiremit avoir une situation comme instituteur. S'adresser à lui-même, à St. Gervais ou à ce département.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL (BAS-CANADA), JUIN ET JUILLET 1867.

Retour du Surintendant de l'Instruction Publique.

L'Honorable Surintendant de l'Instruction Publique est arrivé à bord de l'Austrian le 18 de juin, et a été reçu à la gare du chemin de fer, à Montréal, le même jour par les officiers du département de l'instruction publique, les professeurs et les élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier et plusieurs de ses amis. Le lendemain, les adresses suivantes lui ont été présentées par les officiers du département, les membres de l'Association des Instituteurs de Montréal, les professeurs et les élèves de l'Ecolo Normale.

Dans le cours de son voyage, l'Hon. M. Chauveau a parcouru l'Irlande, l'Ecosse, l'Angleterre, la France, l'Italie, la Belgique, la Prusse, la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg et l'Autriche. Nous publierons dans une prochaine livraison une liste des institutions d'éducation, bibliothèques et musées qu'il a visités.

Depuis son retour, M. le Surintendant a présidé à la distribution des prix et des diplômes à l'Ecole Normale McGill, à Montréal et à l'Ecole Normale-Laval à Québec. Il a aussi assisté aux séances publiques du pensionnat des Sœurs de Jésus et Marie, à St. Joseph de la Pointe-Lévis, et de l'académie St. Denis à Montreal. Nous publierons le compte-rendu de ces diverses séances dans notre prochaine livraison.

A L'HONORABLE P. J. O. CHAUVEAU, SURINTENDANT DE L'Education pour le Bas-Canada.

Monsieur,

C'est avec le plus vif plaisir que nous vous voyons de retour au milicu de nous. Soyez le bienvenu. Nous avons ressenti bien vivement votre longue absence mais nous savions qu'elle était dans l'intérêt du département et surtout dans celui de la grande cause de l'éducation. Vous êtiez allé voir de vos propres yeux et étudier les diverses institutions dont se glorifie à juste titre la vieille Europe et profiter de son expérience plusieurs fois séculaire, afin d'adapter à notre jeune pays tout ce dont il pourrait tirer avantage.

Nous savons que vous avez employé utilement le temps et que vous ne devez pas tarder à mettre devant le public le résultat de vos observations et à recommander au gouvernement les amélioliorations que requiert notre système. Ce temps ne saurait être mieux choisi pour cela. Le changement qui s'opère dans notre organisation politique, remettant entre les mains de notre gouvernement local tout ce qui a rapport à l'éducation, il devient plus facile qu'en aucune autre circonstance de proposer des changements à notre système actuel, avec espoir de les voir adopter. Nous avons plein espoir que vous allez faire faire un pas important à l'éducation dans notre pays. Vous trouverez les moyens de l'adapter d'avantage à nos besoins, de la rendre plus utile et plus pratique, et par là même aussi, de la rendre plus propre à aider à sa prospérité. Encore une tois, soyez le bienvenu, nous sommes heureux de vous revoir en bonne santé et prêt à reprendre, avec ardeur, votre travail qui déjà a opéré tant de bien. La route parcourue, depuis votre entrée au département est certainement longue et pleine d'encouragements mais il reste encore devant vous une vaste carrière à traverser avant de toucher au but.

Permettez-nous de saisir cette occasion pour vous offrir nos souhaits bien sincères de prospérité et de bonheur, pour vous et

toute votre famille.

Louis Giard, Secrétaire.
J. J. Phelan, Assl. Réd.
A. N. Montpetit.
Pierre Chauveau.
J. B. Lenoir.

J. J. LAPPARE.
J. BTE. MARCOUX.
A. ARTHUR GIARD.
PAUL BLOUIN.
DAVID LUCK.

Officiers du département.

RÉPONSE.

Messicurs,

Veuillez agréer mes bien sincères remerciments. S'il est une circonstance heureuse dans mon voyage, c'est le vit intérêt que vous y avez pris et la preuve qu'il m'a donnée des sympathies et de l'affection de tous ceux qui font partie de ce département. Je dois des remerciments et des óloges tout particuliers à M. Giard au sujet de son administration, en mon absence; et à MM. Phelan et Montpetit, en ce qui concerne la rédaction des deux revues mensuelles que nous publions. C'est avec bonheur que je reviens au milieu de vous continuer la tâche importante et difficile qui m'est confiée, et je ne doute point que votre coopération ne me soit aussi précieuse que par le passé.

PIERRE J. O. CHAUVEAU.

A L'HONORABLE P. J. O. CHAUVEAU, Surintendant de l'Education.

Monsieur le Surintendant,

Nous sommes heureux de nous acquitter de la mission que nous a confiée l'Association des Instituteurs, à sa dernière conférence, de vous exprimer en son nom et au nom de tous les instituteurs de ce district, les sentiments de satisfaction que nous éprouvons tous de vous voir enfin de retour après une assez longue absence de votre famille et de vos compatriotes.

Cette démarche n'est qu'une bien faible expression des sentiments de reconnaissance qui nous animent, et que nous aimons à vous témoigner. Car, nous sommes fiers de le constater, M. le Surintendant, nous apprécions hautement les efforts que vous faites pour élever le niveau de l'éducation dans ce pays, et pour améliorer la position du corps enseignant et l'élever au rang qu'il doit occuper dans la société.

Nous n'entreprendrons pas, M. le Surintendant, l'énumération des services que vous avez rendus à la cause de l'éducation, depuis que vous remplissez les hautes fonctions de chef de ce département : ce travail serait du domaine de l'histoire, et ne saurait

trouver place dans le cadre resserré d'une adresse.

Nous avons été heureux, M. le Surintendant, et nous avons applaudi de tout cœur à la sagesse du gouvernement, lorsqu'il vous donna pour mission d'aller étudier les différents systèmes d'éducation aujourd'hui suivis dans la vieille Europe. Cette étude créera une ère nouvelle pour l'enseignement dans ce pays,

liorations que requiert notre système. Ce temps ne saurait être et nous avons l'espoir que, comme par le passé, vos suggestions mieux choisi pour cela. Le changement qui s'opère dans notre seront écoutées du gouvernement, et que notre système d'éduca-organisation politique, remettant entre les mains de notre gouver-tion laissera peu à envier aux systèmes des autres nations.

Encore une fois, M. le Surintendant, recevez l'expression la plus sincère de nos vœux, de ceux de toute l'Association et de tous les Instituteurs qui n'ont pu, à cause de votre retour inopiné, se joindre à nous, comme ils en ont tous en le désir.

M. EMARD, Président.
H. Bellerose, Vice-Président.
D. Boudrias, Trésorier.
Ls. Verner.
A. Lanctot.
V. Harman.
J. Guérin Lafontaine.
Justin Harman.
H. Rondeau.
O. Coutu.

J. O. Cassegrain, Secrétaire.

RÉPONSE.

Messieurs,

Veuillez agréer l'expression de ma bien vive reconnaissance. J'ignore si je mérite tous les éloges que vous avez bien voulume faire, votre bienveillance y est peut-être à votre insqu pour beaucoup, mais il en est un que je ne saurais repousser. J'ai fait en effet tout ce qu'il m'était possible de faire pour améliorer la position du corps enseignant et l'élever au rang qu'il doit occuper dans la société. C'est là un problème difficile et qui, malgré tous les efforts qui ont été faits dans beaucoup d'autres pays, n'est pas encore entièrement résolu.

Sous un gouvernement constitutionnel, la source de toute réforme se trouve nécessairement dans l'opinion publique. Les hommes instruits ont suivi avec intérêt les délibérations et les travaux de vos conférences publiées dans le Journal de l'Instruction Publique; elles ont du préparer l'opinion à des mesures plus énergiques que celles qui ont été adoptées jusqu'ici.

Permettez-moi, Messieurs, de vous féliciter sur le zèle que vous avez montré, comme membres de l'Association des Instituteurs, et de vous offrir mes vœux les plus sincères pour votre prospérité individuelle et pour celle de la classe importante à laquelle vous appartenez.

PIERRE J. O. CHAUVEAU.

A L'HONORABLE P. J. O. CHAUVEAU, Surintendant de l'Education.

Monsieur le Surintendant,

C'est avec un sentiment de joie bien sincère que les professeurs et les élèves de l'École Normale Jacques Cartier saluent votre retour en Canada. Ils sont heureux de voir que les vœux qu'ils formaient, à votre départ ont été exaucés, et que votre voyage s'est accompli sous les plus heureux auspices.

Soyez persuadé, Monsieur le Surintendant, que nous vous avons toujours accompagné de la pensée sur l'ancien continent, et que nous avons éprouvé un juste sentiment d'orgueil en voyant la réception qui a été faite partout, non-seulement au chef d'un département auquel nous sommes fiers d'appartenir, mais encore, permettez-nous de le dire, au compatriote, au représentant d'une nationalité que vous nous avez appris à estimer comme une partie

de nous-mêmes.

Nous avons l'espoir qu'avec la nouvelle ère qui s'ouvre pour notre pays, de notables améliorations se feront dans l'instruction publique. Nous connaissons vos désirs, tout le monde a vu le succès de vos efforts: vous n'avez donc qu'à continuer l'impulsion si heureusement donnée. S'il nous fallait une nouvelle garantie, nous l'aurions dans cette haute mission, accomplie d'une manière si honorable; mais nous devons l'avouer, elle n'a rien ajouté à la confiance des amis de l'instruction, et avant votre départ, autant qu'après votre retour, le Bas-Canada comptait sur

le succès d'une cause confiée à des mains aussi habiles que celles qui dirigent le département de l'instruction publique.

Montréal, 19 juin 1867.

A. FRÉCHETTE. H. A. B. VERREAU. J. O. ROUTHIER. L. VERNER. D. Boudrias. L. TRUDEAU. A. LAPLECHE. P. DELANEY. M. ETHIER. H. Rondeau. II. Boine. R. SAVIGNAC. P. MARCOUX. C. Leblanc. E. PAQUET. E. Desormeaux. O. GAUTHIER. P. Gosselin. A. MARTEL. F. VIOLLETTI. P. C. GAGNON. E. GUAIRE. L. Corcuéne. E. CROTEAU. N. Boire. P. Demers. L. CHARBONNEAU. M. GUERIN. H. TETREAULT. J. PELLETIER.

RÉPONSE.

Messieurs,

Je ne saurais vous exprimer tout le plaisir que vos bienveillantes paroles m'ont fait éprouver. Je sais en apprécier toute la valeur, et je puis vous dire en retour, que parmi les joies que j'éprouve en rentrant dans cette ville, une des plus grandes c'est de me retrouver au milieu de vous, près de votre estimable, habile et distingué Principal, dont la collaboration m'est si précieuse à tant de titres. Veuillez agréer, Messieurs, mes vœux les plus sincères pour votre prospérité et pour la continuation des succès déjà obtenus par l'Ecole Normale Jacques-Cartier, institution qui, dans si peu de temps, a déjà produit tant de sujets distingués dans l'enseignement et utiles à notre pays.

PIERRE J. O. CHAUVEAU.

Nomination d'un Principal, à l'École Normale-Laval,

Nos lecteurs remarqueront sans doute dans nos colonnes officielles, la nomination d'un Principal de l'Ecole Normale-Laval, M. Pabbé Chandonnet. Ce compatitote distingué qui, après avoir occupé une position importante dans l'Université-Laval, était allé faire de nouvelles études théologiques et scientifiques à Rome, a bien voulu accepter la tâche difficile de remplacer Mgr. Langevin. Nous ne doutons point que tous les amis de l'éducation ne se réjouissent de ce choix. Prédicateur éloquent, écrivain élégant, M. Chandonnet a de plus des qualités précieuses comme directeur de la jeunesse, qualités qui l'avaient fait respecter et chérir par tous les élèves de l'Université.

M. Tancrède G. Dostaler.

L'Ecole Normale Jacques-Cartier vient de subir une perte sensible par la mort de M. Dostaler, professeur distingué de physique et de chimie dans cette institution. Il expirait à Montréal, le 23 juin dernier, à la suite d'une longue maladie qui l'a consumé lentement, qui l'a tenu en face de la mort pendant plus de trois ans. Son courage n'a pas faibli un seul instant durant cette longue épreuve. Il ne tenait à la vie que par son attachement à sa famille et à ses amis. Nul lien d'ambition, de convoitise n'avait fixé son ame à la terre. Aussi s'en est-elle détachée sans effort; on ent dit un oiseau qui quitte la branche on il a reposé un instant son afle fatiguée.

M. Dostaler était un de ces hommes bien rares dans notre siècle, bien rares dans notre pays surtout, qui aiment la science pour elle-même, qui y consacrent et y dévouent leur existence, qui demandent à elle scule les jouissances que nous cherchons sans succès dans tous les sentiers de la vie. Peu leur importe

la gloire, les applaudissements, l'admiration, à ceux qui suivent le cours des astres, qui plongent leur regard au plus profond des entrailles de la terre, qui ravissent à la nature les secrets de ses forces, qui pénétrent pour ainsi dire la pensée de Dien toujours vivante dans la création. Leur élément n'est pas le nôtre, leur langage nous est presqu'étranger, leurs aspirations se dégagent de toutes nos passions infines et ils savent trouver, dans leur satisfaction personnelle, la récompense due à leurs travaux.

M. Dostaler étudiait d'abord pour remplir ses devoirs de professeur avec autorité, mais le regard du savant pénétrait plus loin que celui du professeur, et, de là, ces longues veilles consacrées à l'étude qui ont épuisé ses forces et ont causé sa mort prématurée. Il suivait avec le plus vif intérêt les progrès des découvertes modernes. Il ne reculait devant aucun sacrifice pour se procurer les auteurs les plus en renom. Son choix judicieux aussi bien que la sage direction de ses études se manifestent dans les rayons si bien garnis de sa bibliothèque, qu'il a généreusement léguée à

l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

M. Tancrede Dostaler est ne à Berthier (en haut), où sa famille occupe une position distinguée. Il était fils de M.P. E. Dostaler, qui a représenté le comté de Berthier pendant cinq ans, de 1854 à 1857 et de 1861 à 1863, et qui a su s'acquitter honorablement de cette mission. Il suivit d'abord l'école élémentaire de la localité, plus tard, l'académie du village, où il ent l'avantage d'avoir pour maître M. Devismes. Il fut un des premiers élèves qui entrèrent à l'École Normale Jacques-Cartier. Il eut, pour compagnons de classe et d'étude, plusieurs de ses amis qu'il avait rencontrés à l'école de M. Devismes, entr'autres M. Giroux, qui achève au Grand Seminaire son cours de théologie. Il se fit bientôt remarquer par un grand penchant à l'étude des sciences exactes et naturelles. Il sut se faire estimer et aimer de tous ses confrères. Il se mélait à cette affection une espèce de respect qui tenait à l'uniformité de son caractère, à sa douceur, à ses manières polies et pleines de déférence, et peut-être aussi à la connaissance que l'on avait de ses talents et de ses aptitudes. Des pensées toutes viriles inclinaient son front dans un age où l'esprit n'est guère préoccupé que de la tâche journalière. Il vivait vite, comme s'il eut senti qu'il ne devait pas vivre longtemps. Religieux observateur de la discipline, il n'eut jamais à subir le moindre reproche de la part de ses maîtres. Après trois années d'étude, trois années bien remplies, il se rendit à l'Université, où il sut se gagner les cœurs par ses vertus, et l'admiration par ses succès. Il suivit, sous M. l'abbé Hamel, un cours particulier avec messieurs les abbés Mainguy et l'elletier. C'est à peu près vers cette époque qu'il ressentit les premières atteintes de phtisie, maladie qui l'a emporté, causée par un excès de travail et d'application. Nommé professeur à l'Ecole Normale Jacques-Cartier en 1800, il remplit ces fonctions à la grande satisfaction de ses che's et au grand benefice de ses élèves. Il se distingua surtout par sa bonne méthode d'enseigner. Il était à l'aise en classe, il parlait avec facilité et lucidité, il s'animait même parfois, emporté par l'enthousiasme que lui inspirait les vastes horisons de la science qui se déroulaient sous ses yeux. Il était bien différent dans les relations ordinaires de la vie, et il fallait avoir vécu longtemps dans son intimité pour le bien connaître et l'apprécier comme il le méritait. Volontiers, il nurait véeu dans l'ombre et le silence, au risque d'être à jamais méconnu. Pent-être aussi craignait-il que chez lui l'instruction littéraire no fût pas à la hauteur des connaissances scientifiques.

Il y a trois ans, sa maladie s'aggravant sensiblement, il perdit l'espoir de recouvrer la santé. Pendant un mois entier on s'attendit à chaque instant à sa mort. Son médecin déclarait qu'il n'y avait plus d'espoir. La piété des élèves de l'école les engagen à tourner leurs regards vers Dieu, la suprême ressource des infortunés. A la suite d'une neuvaine qu'ils firent à Notre Damo de Pitié, il sentit un grand soulagement, et le danger parut s'éloigner. Il dut néanmoins renoucer à l'enseignement et se chargea de la comptabilité où il fit preuve d'une rare habilité et d'une connaissance des affaires réellement étonnante chez un aussi

jeune homme.

l'orcé de changer son régime de vie et ses linbitudes, il consa-

crait les heures de relâche que lui laissait la maladie à l'étude des mathématiques, de la chimie et de la physique. Il donnait en même temps une bonne part de son attention à la littérature et à l'histoire. Les grands écrivains du siècle de Louis XIV avaient un attrait particulier pour lui. Il affectionnait surtout Corneille. Souvent aussi on le surprenait à la lecture de livres de piété. C'est là qu'il puisait cette force qui ne l'a jamais abandonné durant sont long sacrifice. Le printemps pluvieux que nous avons eu cette année aggrava sa maladie et bientôt il perdit entièrement le sommeil. Pendant trois jours et trois nuits il ne put clore l'ail un seul instant. M. le Principal Verreau pour qui il avait un profond attachement fit appeler, à sa demande, son confesseur M. Giband. "La vie ne me retient pas, disait-il, je ne laisse qu'un seul regret, c'est la peine que ma mort causera à ma famille." Monseigneur de Montreal qui venait d'administrer le sacrement de Confirmation à l'Ecole Normale voulut bien le visiter et l'encourager. Il véent néanmoins encore trois semaines, envisageant la mort sans effroi et se reposant en la miséricorde de Dieu. Un instant, ses amis curent une lucur d'espérance et lui-même crut que par l'intercession de la Ste. Vierge envers qui il avait une grande piété, il avait obtenu sa sa guérison. Rempli de cette confiance, il trouva la force dans un élan de reconnaissance de quitter son lit de douleur où il était cloué depuis plusieurs semaines et de se rendre à la chapelle pour remercier la Ste. Vierge de cette insigne faveur. Il put même assister à la messe de communauté le jour de la Fête-Dieu. manifesta le désir de suivre la procession qui se faisait dans la cour de l'Ecole mais on l'en dissuada. Hélas! c'étuit la dernière lueur de la lampe qui s'éteint. On le vit ensuite s'affaiblir sensiblement d'heure en heure. Ses souffrances étaient moins aignes mais il n'avait plus de sommeil. Il hâtait alors la mort de ses désirs. " Je crois ne pas me faire illusion, disait-il, je préfère mourir, je serais peiné de vivre." Chaque jour de la semaine où il mourut, il reçut le sacrement de l'Eucharistie. La veille de sa mort il demanda l'indulgence plénière. La nuit venue il ne put reposer et il fut dans une oraison continuelle. Vers trois heures du matin il pria M. Verreau qui, pendant toute sa maladie a veillé sur lui avec une sollicitude toute paternelle, de le préparer à ses derniers instants.

A partir de ce moment on n'entendit plus de sa part que des aspirations ardentes, des paroles admirables, pleines d'humilité et de confiance en la bonté de Dieu. Un instant, il ressentit de grandes angoisses qui se calmèrent bientôt. Il eut sa connaissance et la jouissance parfaite de toutes ses facultée jusqu'à quelques minutes avant sa mort. Il expira, dimanche, le 23 à 7 h. 10 m. du matin.

Le soir de dimanche, le lundi et le mardi, les élèves de l'Ecole récitèrent dans leur chapelle, l'office des morts. Mardi, le service fut chanté par M. Giband, son confesseur, qui l'estimait beaucoup.

Le 25 après-midi, son corps fut transporté à bord du bâteau à vapeur le Victoria qui devait le déposer à Berthier, lieu de la sépulture. Il fût reconduit jusqu'à cet endroit par les élèves de l'École Normale. Lorsque le bâteau aborda à Berthier, le pavillon fut hissé à mi-mût en signe de deuil. Une foule considérable se pressait sur les quais. Le lendemain, M. Verreau chantait en son honneur un dernier service solennel. L'Eglise était tendue de noir, et présentait un aspect des plus imposants; tous les assistants tenaient des cierges allumés à la main.

Le vénérable Curé, M. Gagnon, sur le bord de la fosse, fit

Le vénérable Curé, M. Gagnon, sur le bord de la fosse, sit d'une voix émue, en peu de mots l'éloge du défunt qu'il avait baptisé, à qui il avait fait faire sa première communion et qu'il assectionnait beaucoup. "M. Dostaler, dit-il, en terminant, aimait la science, entre autres, les mathématiques et la chimie. Cette science qu'il cherchait dans les livres et qu'il voyait comme par lambeaux dans la nature, il la contemple aujourd'hui dans son essence. Oui, messieurs; mais n'oublions pas que c'est surtout sa vie chrétienne et sa sainte mort qui lui procurent dans l'autre vie, non-seulement la vérité, mais encore le bonheur."

L'Education dans la Colonie anglaise de Victoria.

On a trouvé et on trouve encore beaucoup d'or dans la colonie anglaise de Victoria. D'autres métaux précieux,—le enivre entr'autres, y sont exploités sur une vaste échelle. Le sol en est du reste très-fertile quoique montagneux. Un soleil presque toujours surplombant y entretient une végétation luxuriante, y fait croître de ces beaux arbres des tropiques, qui portent des fruits d'or, comme l'oranger, l'ananas, la bananier. Naturellement, on doit être tenté de creuser le sol, de chercher de l'or au pied de pareils arbres. Combien mieux ne valent-ils pas cependant que ce métal aride, qui dessèche le cœur par la convoitise, qui produit une soif insatiable à laquelle il a donné son nom, la soif de l'or.

Une telle richesse ne pouvait manquer d'attirer dans la colonie une population considérable. En moins d'un quart de siècle, on a vu surgir des villages et des villes sur tous les points de cette terre. Malheureusement, comme cela arrive toujours dans ces pays, où l'on trouve de l'or, les hommes qui y accoururent les premiers, ne songeaient qu'à lui ravir ses tresors. Ce fut un pillage, un bouleversement. Les torrents qui enfantent les orages des tropiques ne ravagent pas aussi profondément le sol que la pique et la pioche du mineur. Ces courants d'émigrations ainsi oudainement créés sont bien des torrents aussi, des torrents chargés de sable, de houe et de gravier. Ce sont les passions qui les roulent. Bien des jours se passent avant qu'une pareille société se fasse des bases, avant que le voyageur fatigué puisse dans le lit de ce torrent puiser, sous la protection des lois, la goutte d'evu pure dont il a besoin pour se désalterer. Cependant, à la suite des mineurs dans la colonie de Victoria, sont venus les commerçants, les négociants, les agriculteurs. La propriété s'est formée, les lois se sont établies, les institutions y ont groupé les hommes, les familles et concentré les intérêts, la force publique a dominé la force individuelle, les passions ont été refoulées au fond des cœurs sous l'inspiration de la crainte, la grande morale a étendu son influence sur tout le monde, des écoles furent constituées et enfin la flèche aiguë d'un temple se dressant dans les airs comme un labarum a fini par couronner cet édifice de paix et de civilisation qu'on nomme la société chrétienne, sur cette portion du globe dont l'enfer paraissait, des l'abord, s'être fait une succursale.

La colonie de Victoria établie vers les commencements du siècle ne se développait que lentement, lorsqu'en 1851, le hasard y fit découvrir de l'or. De l'or! de l'or, cria-t-on de suite et l'on vit se précipiter vers cette terre ignorée une foule d'hommes avides venus de tous les points du globe. Il serait difficile aujourd'hui de donner le chiffre de la population de cette contrée, car chaque jour l'emigration dépose sur ses rivages, des foules sans noms, sans cohésions, sans sympathic, sans affections, qui ont rompu les liens sociaux les plus nobles pour y aller chercher fortune. Mais comme notre tache se borne à constater les progrès qu'y a fait l'éducation nous trouvons des jalons assez sûrs pour nous guider, dans les rapports sur l'Education qui sont faits avec un soin tout particulier. Les chiffres qu'on y rencontre parlent hautement en favour du dévéloppement intellectuel de la population. D'après le recensement de 1853 on y comptait 115 écoles en opération, fréquentées par 7841 élèves. La somme votée par le Gouvernement pour l'entretien de ces écoles s'élevait à £7,763. 3.10 et les contributions individuelles étaient de £5731.16.S. On y comptait 49 églises de toute dénomination qui pouvaient contenir environ 16,000 personnes.

En ouvrant le rapport sur l'éducation de 1865, publié l'année dernière on s'étonne, on s'émerveille même des progrès qu'ou y a fait dans l'espace de 15 ans.

Durant l'année 1865, il y a eu dans Victoria 727 écoles en opération. Le nombre des élèves a dépassé 50,000. Le montant des salaires accordés aux instituteurs depuis le ler juillet jusqu'au ler janvier a été de £43,869.14.7. Les contributions se sont élevées dans le même espace de temps à plus de £10,000. Dans le cours de l'année, 839 personnes ont subi leur examen pour obtenir leurs diplômes d'instituteurs, 714 furent examinées et 595 furent refusées. Ce qui donne une idée du soin que l'on

apporte dans le choix des instituteurs et de la hauteur à laquelle on veut y clever l'enseignement. Les élèves maîtres qui suivent les cours préparatoires à l'enseignement dans les institutions de St. Jacques et de St. Paul, correspondant aux Ecolos Normales du Canada, peuvent profiter gratuitement des leçons du Gymnase National on l'on enseigne tout ce qui a rapport à la gymnastique en même temps que l'exercice militaire. Tont élève qui y a obtenu ses diplômes est tenu de se vouer à l'enseignement pendant 4 ans. Sans doute, le système d'organisation laisse encore beaucoup à désirer, mais on parait y mettre tant de ceur qu'on a lieu d'espérer les plus heureux résultats des efforts qui y sont faits.

Les écoles sont placées sous la direction du Bureau principal dont le Secrétaire M. Benjamin F. Kane paraît remplir des l'onctions à peu près analogues à celles du Surintendant, en Canada.

Les membres du Bureau sont : L'Hon, Sir James Frederick Palmer, Président, William Henry Archer, Eer., Régistrateur Général, Theodotus John Seunner, Eer., Isaac Hart, Eer., James Balfour, Ecr., M. L. A. Des comités nommés par le Gouvernement out la charge des écoles dans les diverses localités. On n'y a pas encore introduit le système des municipalités scolaires dont on se trouve si bien ici, mais on est en voie d'y arriver bientôt.

En soumettant son rapport au Gouverneur, M. Kane se félicite avec raison de la marche progressive de l'éducation dans toute la colonie. Après avoir fait nos légères réserves nous

sommes heureux de lui rendre un pareil témoignage.

Adresse à Sa Grandeur Mgr. Jean Langevin. Evêque de Rimouski, présentée par l'Association des Instituteurs du district de Québec.

Voici l'adresse présentée à Sa Grandeur Monseigneur Jean Langevin, Evêque de Rimouski, par F. E. Juneau, écuier, au nom de l'Association des Instituteurs du District de Québec, à l'occasion du dixième anniversaire de l'Ecole Normale Laval.

L'élévation de Votre Grandeur à la haute dignité de Prince de l'Eglise, coincidant avec le dixième unniversaire de l'installation de l'Ecole Normale Laval, est pour les membres de l'Association des Instituteurs du District de Québec une occasion trop favorable et trop solennelle pour ne pas la saisir, afin d'exprimer à Votre Grandeur les sentiments de gratitude, de reconnaissance et d'affection dont ils ont toujours été animés tant pour Elle-même que pour la part aussi active qu'intelligente qu'Elle a prise à leurs travaux littéraires et pédago-

giques.
Oui, Monseigneur, les services nombreux et signalés que Votre Grandeur a rendus à l'enseignement, lui ont acquis la reconnaissance de tous les amis de l'éducation en général et celle du corps enseignant en particulier. Le pays doit à Votre Grandeur de nombreux écrits; l'instituteur, des livres utiles; notre association, ses succès, et la bonne harmonie qui n'a cessé de régner parmi ses membres.

Permettez-nous, Monseigneur, de féliciter Votre Grandeur de la haute mission dont elle vient d'être chargée par Notre Très-Saint Père, notre vénéré et bien-aimé Pontite-Roi, Pie IX. Cette haute Cette haute position sociale et religieuse, Votre Grandenr la doit à ses vastes connaissances, à ses talents administratifs, à ses nombreuses vertus et à sa grande piété ; aussi, tous ceux qui, comme nous, ont pu apprécier Votre Grandeur, s'accordent-ils à dire que le nouveau diocèse ne pouvaient être placé en des mains plus habiles.

Oui, Monseigneur, nous sommes heureux de votre élévation; et vous emportez avec vous nos vœux les plus ardents pour votre bonheur au milieu du troupeau qui vient d'être confié à votre paternelle sollicitude, et pour lequel vous serez le bon pasteur. En laissant l'Ecole Normale Laval, vous emportez aussi, Monseigneur, avec vous

nos regrets bien mérités: pour nous tous, vous avez été père, un père tendre et dévoué. Votre séjour au milieu de nous pendant ces neuf dernières années nous en a fourni une preuve évidente et toujours

Dieu vous appelle ailleurs pour le plus grand bien de la religion; il faut nous séparer, oui, nous séparer d'un père bien-aimé, d'un ami dévoué. Vous partez, il y aura un vide, un vide immense se fera autour de nous; vous no serez plus à l'Ecole Normale pour nous guider dans nos travaux; nous encourager à persévérer dans notre tache ardue. Votre auguste personne sera absente de l'Ecole Normale, mais les marques de votre passage y resteront toujours gravés, votre souvenir ne s'y effacera jamais!

Vons partez, Monseigneur; mais à Rimouski comme à Québec, Votre Grandeur se souviendra de nous devant Dieu, afin qu'il daigne continuer de répandre ses bénédictions sur les nombreux amis qu'Elle compte et comptera toujours parmi les Instituteurs.

Québec, ce 2 mai 1867.

Messieurs les Membres de l'Association des Instituteurs de la Circon scription de l' Ecole Normale Laval.

Je me réjouis avec vous de l'heureuse coincidence du jour de ma consceration épiscopale avec le dixième anniversaire de l'inauguration de vos Conferences, parce qu'elle me procure le plaisir de revoir encore une fois tant d'amis dont l'ai fait l'agréable connaissance pendant les neuf nunées de mon séjour à l'Ecole Normale.

Vous avez la complaisance de faire allusion à la part que j'ai prise à vos travaux, aux faibles services que j'ai pu vous rendre, aux mo-destes écrits que j'ai publiés sur l'éducation. Soyez persuadés, Messieurs, que j'ai toujours éprouvé du bonheur à assister à vos séances si utiles, si intéressantes, si harmonieuses. Il me semblait que c'était rendre un service, un grand service à notre partie du pays, que de me mêler, à ces discussions que vous souteniez sur les diverses branches d'enseignement, sur vos devoirs comme justituteurs, sur la meilleure manière de conduire et d'élever la jeunesse qui vous est confiée. Je vous l'avouerai candidement, Messieurs ; j'ai toujours aimé, estimé, considéré la classe des instituteurs ; j'ai toujours vu en eux des hommes voues à une tache trop souvent ingrate, mais de la plus haute importance pour l'avenir de la patrie, pour les intérêts de la religion; et mes sentiments changeralent du tout au tout, si dans ma nouvelle position, je cessais de m'occuper des écoles de tous les degrés.

Vons me dites des choses bien flatteuses dans votre adresse; ma vanité, quelque grande qu'elle soit, ne m'empêche pas de sentir que je ne mérite malheureusement pas de tels éloges. Vous me dites aussi des choses bien affectueuses; celles la, je les accepte avec em-pressement, comme elles me sont offertes. Bien des fois, dans mon évêché de Rimouski, je me rappellerai les doux moments que j'ai passes au milieu de vous ; je me transporterai, par la pensée au sein de votre Conference ; je ne cesserai de faire pour le bouheur de vous tous des vœux ardents, de demander à Dieu, au saint autel, de répandre ses bénédictions les plus abondantes sur vos écoles et sur vous-mêmes.

En un mot, je veux rester votre ami constant et sincère.

Trente-unième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval, tonuo lo 2 Mai 1867.

Première séance, 9 h. A. M.

FURENT PRÉSENTS: Rév. François Narcisse Fortier, Asst. Principal; M. l'abbé Langlais; MM. les Inspecteurs P. M. Bardy, F. E. Juneau, Geo. Tanguay, Petrus Hubert; MM. F. X. Toussaint, E. Carrier, N. Lacasse, Norbert Thibault, J. B. Cloutier, D. McSweeney, L. T. Dion, C. J. L. Lafrance, Jos. Létourneau, A. Esnouf, Chs. Dion, Ls. Lefebyre, P. A. Roy, Jacob Gagne, Frs. Simard, Ls. Blancher, T. Morisset, Et. Gauvin, Frs. Parent, J. B. Dugal, Eug. Boulet, S. Fortin, V. A. Bérubé, V. Dick, L. Dick, J. B. Deguise, C. Labrecque, E. St. Hilaire, S. Laroche, U. Desroches, Bruno Pelletier, P. Drolet, D. Potvin, H. Rousseau, Geo. Tremblay, Ls. Paquet, Jos. Potvin, C. Côté, S. Côté et MM. les Elèves-Maîtres de l'Ecole Normale

Le procès verbal de la dernière assemblée fut lu et adopté.

On s'entretint de la question suivante :

"Considérant les méthodes suivies dans la plupart des écoles, la Pédagogie est-elle un sujet d'étude pour les instituteurs? "

MM. les Inspecteurs P. Hubert, Geo. Tanguay, F. E. Juneau, et

plusieurs instituteurs parlèrent sur ce sujet.

La discussion fut agréablement interrompue par l'arrivée de Sa Grandeur Mgr. J. Langevin, Eveque de Rimouski, qui voulut bien honorer une fois de plus par su présence l'Association des Institu-teurs, dont il n'a cessé d'être le protecteur, l'ami éclairé et dévoué. A l'arrivée de Sa Grandeur, M. F. X. Toussaint, secondé par M.

hs. Dion, proposa et il fut résolu:

"Que cette Association a vu avec un bien grand plaisir l'élévation de Mgr. Jean Langeviu au siège épiscopal de St. Germain de Rimonski, et que cutte Association profite de la présence de Mgr. Langevin pour le remercier des grands services que Sa Grandeur lui a rendus pendant les neuf années de son principalnt à l'Ecolo Normal Naval."

Mgr. J. Langevin, après avoir répondu à cette motion, présenta le Rev. M. Frs. Narc. Fortier, Ptre, comme Assistant Principal pour achever la présente année. Il rendit témoignage au zèle, aux les dernières guerres ont-elles amenés dans les diverses parties du lumières et à l'habileté de ce monsieur, et ajouta qu'il pouvait rendre d'éminents services aux Instituteurs.

Et M. N. Lacasse, secondo par M. Ls. Lefebyre, proposa et il fut

" Que cette Association est henreuse de voir M. l'abbé Frs. N. Fortier, un ancien maître d'étude de l'Ecole Normale Laval déjà initié à la direction de cette maison par son ancien et digne Principal, Sa Grandeur Mgr. J. Langevin, devenir Asst. Principal de cette Institution.

M. l'Assistant Principal répondit en termes heureux à cette allocution, et dit aux instituteurs qu'il se fera un plaisir d'assister à leurs

intéressantes conférences, avec le désir de leur être utile.

M. N. Lacasse, a'adressant à Sa Grandeur Mgr. J. Langevin, le pria de bien vouloir, tant en son nom qu'en celui des instituteurs du District de Québec, accepter publiquement, dans cette conférence, la dédience d'un ouvrage intitulé "Traité d'unulyse grammaticale, d'analyse logique et de ponctuation."

Mgr. J. Langevin accepta avec reconnaissance la dédience de

l'ouvrage de M. N. Lacasse. Sa Grandeur fit l'appréciation de ce traité, en disant qu'il rendra un grand service à tous les instituteurs par les nombreux exemples d'analyse grammaticale, d'analyse logique qu'il renferme, et par les règles de ponctuation qui y sont prescrites. Elle felicita M. Lacasse de l'heureuse idée qu'il avait eu de prendre pour texte d'analyse et de ponctuation des extraits d'écrits canadiens. Sa Grandeur manifesta le désir que ce livre se répandit dans toutes les écoles, étant persuadée qu'il faciliterait l'étude de la langue française en prescrivant un mode uniforme pour l'enseignement de l'analyse, qui comporte tant de détails.

A onze heures et demie, Mgr. J. Langevin, M. l'Assistant Principal Frs. N. Fortier, MM. les inspecteurs et les instituteurs présents allèrent prendre le diner qui leur était offert par l'Ecole Normale.

Seconde séance, 2 h. P. M.

Cette séance eut lieu dans l'ancienne salle de l'assemblée législative. Elle fut remplie par les matières du programme suivant: 10e anniversaire de la fondation de l'Ecole Normale Laval et de

l'Association des instituteurs du district de Québec.

PREMIÈRE PARTIE.

1. Faust. Musique de l'Artillerie Roynle, dirigée par M. Miller.

2. Paroles d'introduction par Mgr. de Rimouski.

3. Choour et ballade des Diamants de la Couronne, Auber. (MM. les Elèves de l'Ecole Normale, soli par MM. E. Déry et N. Legendre).

4. " Progrès de l'Instruction publique dans le Bas-Ganada, depuis étublissement du système d'inspection," par M. l'inspecteur G. Tanguay.

5. Duo du Billet de Marquerile, Gevaert. (MM. N. Legendre et

P. Plamondon.)

6. Airs populaires variés. Solo de violon, Lavigueur. (M. C. Lavigueur.)
7. "Histoire de l'Association des instituteurs du District de Qué-

bec," par M. C. J. L. Lafrance.
8. Morceau de piano sur La fille du Régiment, Ascher. (M. Gustave Gagnon.)

9. Le Propriétaire. Chant comique. (M. N. Mercier.)

DEUXIÈME PARTIE.

 Guillaume Tell. Musique militaire, Rossini.
 Le départ du régiment. Chour, Rillé. (MM. les Elèves de l'Ecole Normale)

3. "Rapports des Instituteurs avec l'Ecole Normale," par M. le professeur N. Lucusse.

4. Triste exilé, solo tiré de La Reine de Chypre, Halevy. (M. N. Legendre.)

5. La Favorite. Musique militaire, Donizetti.

6. "Quelques réflexions sur l'Education," par M. le Professeur Norbert Thibault.

 Ma Celine. Solo de violon, Hauman. (M. C. Lavigueur.)
 C'est ma fille. Chant comique. (M. N. Morcier.)
 Lecture des Adresses présentées à Mgr. de Rimouski par l'Association des Instituteurs, les Professeurs et les Elèves-Maitres de l'Ecole Normale Layal.

God Save the Queen.

Cette dernière séance se termina à six heures du soir.

Le sujet de diccussion pour la prochaine assemblée, adopté à la séance du matin, fut le suivant :

"Quels changements, sous le rapport de la géographie politique, l'unanimité.

monde?

Et l'assemblée s'ajourna au dernier vendredi d'août prochain.

L. T. Dion, Secrétaire.

Tronte-et-uniòme Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tonue le 25 Janvier, 1867.

Présents: MM. les abbés Verreau et Routhier, M. J. E. Paradis, président; M. Emard, vice-président; J. O. Cassegrain, secrétaire; U. E. Archambault, H. J. Chagnon, H. Bellerose, conseillers; MM. G. Gervais, J. E. Roy, J. Guérin, M. Guérin, S. A. Longtin, M. J. E. Chagnon, H. Pesant, C. Ferland, A. Chenevert, P. Quesnel, G. J. Dorvais et les élèves de l'Ecole Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence. Le sujet suivant sut discuté: " Quelle Géographie peut être ensei-

gnée dans nos écoles avec le plus d'avantages?

MM. Archambault, Emard, Bellerose, Roy, Pesant, Guérin, Chenevert, Dorais, Longtin, J. Guérin prirent part à la discussion.
M. le Président dit aussi quelques mots sur la question, et pria M. Verreau de vouloir bien en résumer les débats.

M. le Principal prit la parole et dit que, d'après l'opinion des instituteurs présents, la Géographie des Frères est celle qui est la plus suivie, bien qu'elle ne réponde pas aux besoins de nos écoles ; et qu'une géographie en harmonie avec ces besoins est encore " à faire.

Il parla ensuite de la science de la Géographie en elle-même, et fit voir qu'elle est une science d'une perpétuelle et universelle utilité. Il passa en revue les travaux des savants, tels que Rittar, Pestalozzi, Braun, qui se sont occupés de l'enseignement de la Géographie; analysa leurs méthodes respectives, en fit ressortir ce qu'elles ont d'avantageux et de défectueux, et déduisit ainsi, de cette analyse, la marche à suivre pour rendre l'étude de cette science progressive et attrayante. Puis, comme la Géographie est par essence mobile et susceptible de recevoir de nouvenux développements, il conseilla aux Instituteurs de mettre leurs élèves au courant des découvertes de terres nouvelles, de l'aspect physique de ces dernières, des mœurs de leurs habitants, etc., et de noter les détails statistiques que les journaux publient de temps à autre sur diverses parties du globe. Proposé par M. Emard, secondé par M. Cassegrain :

Que l'association accuse avec reconnaissance réception des ouvrages

suivants

De M. l'Inspecteur d'écoles Juneau, Traile élémentaire de Calcul

De M. le Professeur Lacasse, Tenue des Livres ;

De M. le Professeur Toussaint, Traité élémentaire d'Arithmétique; Et qu'en conséquence, l'Association prie ces messieurs de vouloir bien recevoir ses plus sincères remerciements.

Adopté unanimement.

Proposé par M. H. J. Chagnon, secondé par M. Bellerose: Que la séance soit ajournée jusqu'au dernier vendredi de Mai prochain, à 9 heures de l'avant midi.

Adopté à l'unanimité.

J. O. CASSEGRAIN, Secrétaire.

Tente-deuxième Conférence de l'Association des Institutours do la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 31 Mai, 1867.

Présents: M. le Principal Verreau, MM. les Inspecteurs d'écoles Valade et Caron; M.M. J. E. Paradis, président; M. Emard, vice-président; J. O. Cassegrain, secrétaire; D. Boudrias, trésorier; U. E. Archambault, J. B. Priou, H. Bellerose, conseillers; F. X. Mousseau, H. Dostaler, N. Gervais, V. Armand, M. Guérin, J. E. Roy, C. Gélinas, J. O. Coutu, J. Armand, S. Boutin, A. Malette, H. Pesant, A. Dalpé, J. Destroismaisons, C. Ferland, P. Auger, A. Lanctot, S. Aubuchon et les élèves de l'Ecole Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence. Election des divers Officiers.-Le dépouillement du serutin donna

le résultat qui suit

MM. M. Emard, président; H. Bellerose, vice-président; J. O. Cassegrain, secrétaire; D. Boudrias, trésorier; U. E. Archambault, bibliothécaire

Et, sur motion de M. Archambault, seconde par M. Cassegrain, MM. J. B. Priou, M. Guérin, F. X. Mousseau, N. Gervais, A. Malette, J. E. Roy, A. Dalpé et J. Destroismaisons furent élus conseillers à

M. l'Ispecteur Valade fit une lecture sur la Science, qu'il considéra sous ce simple point de vue: 10. Ce que c'est que la science; 20. Combien la science agrandit les nations; 30. La science aidée de la Religian est la base de toute société. Il fut très heureux dans le développement de ces trois propositions, et sut njouter lu grace du style à la profondeur des idées.

La question suivante fut débattue : " Quelle est la meilleure série

de livres de lecture français en usage dans nos écoles?

M. Verreau, MM. Valade et Caron et MM. Archambault Boudrias, Archambault, Gélinas, J. Armand et Mousseau prirent part à la discussion.

Proposé par M. Malette, secondé par M. Mousseau. Que M. l'abbé Verreau soit prié de vouloir bien accorder aux membres de l'association une retraite religieuse et pédagogique à l'époque de la conférence du mois d'Août prochain.

Adopté.

Proposé par M. Dalpé, secondé par M. Destroismaisons: Qu'un comité de six membres de l'association soit organisé dans le but de présenter une adresse à l'Hon, P. J. O. Chauveau, à son arrivée d'Europe; et que ce comité soit composé de M. le Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, de M. le Président de l'Association et de MM. Archambault, Paradis, Bellerose et Cassegrain.

Adopté.

Proposé par M. Cassegrain, secondé par M. Archambault :

Que des remerciements soient votés à M. l'abbé Verrenn et à MM. Valade et Caron pour la sympathie qu'ils ont toujours témoignée à l'association, et pour les conseils sages et pratiques qu'ils ont bien voulu donner aux Instituteurs.

Adopté.

Proposé par M. Gervais, secondé par M. Roy:

Que des remerciements soient votés aux propriétaires de la Minerec et de l'Ordre pour avoir publié gratis les annonces de l'association. Adopté.

Proposé par M. Boudrias, secondé par M. Bellerose:

Que cette séance soit ajournée au et qu'avis de sa continuation soit donné dans les journaux.

Adopté. MM. Boudrias, Paradis, Priou, Bellerose et Cassegrain sont inscrits

comme lectureurs à la prochaine conférence.

Le sujet suivant sern discuté: " Quelle doit être la conduite de l'Instituteur 10. à l'égard des énfants, 20. à l'égard des parents, 30 à l'égard des autorités?"

J. O. CASSEGRAIN, Secrétaire.

Extraits du Rapport de M. l'Inspecteur Crépeault pour l'année 1863.

Il y n, dans mon district d'inspection 22 municipalités qui possedent 111 écoles élémentaires sous contrôle, et 5 indépendantes. Ces écoles sont fréquentées par 5,392 élèves.

Outre ces 116 écoles élémentaires on y compte 7 écoles modèles de garçons, 3 écoles supérieures de filles, 2 académics, 1 collège et 3 couvents, où 1,029 élèves prennent leur éducation.

L'augmentation du nombre des élèves fréquentant ces diverses écoles et maisons d'éducation est de près de 300 depuis l'année dernière.

Les instituteurs et les institutrices sont tous munis de diplômes. Le salaire des instituteurs varie entre \$120, le minimum, et \$500,

le maximum, celui des institutrices entre \$60 et \$200.

Le nombre des branches d'instruction enseignées s'est augmenté depuis l'année dernière.

En somme, je constate un progrès tout à fait remarquable dans le

développement de l'éducation dans ce district.

Les Commissaires comprennent bien leur devoir. Ils choisissent de préférence les élèves des écoles normales pour instituteurs, et ils en tirent de grands avantages. Je regrette que les salaires qu'ils leur accordent ne soient pas encore la juste rémunération des services que rendent ces instituteurs.

Les instituteurs sont généralement micux appréciés que par le

CONTÉ DE BELLECHASSE.

Beaumont .- Cette municipalité compte 3 écoles bien tenues. Elles sont fréquentées par 209 enfants avec une assistance moyenne de 180.

La municipalité est endettée et incapable de faire face à ses dépenses annuelles avec ses ressources ordinaires. Les difficultés et la division qui ont existé autrefois dans cette paroisse sont la cause de ces difficultés.

et une école modèle pour les garçons. On y compte 445 élèves. L'assistance moyenne est de 380. M. Gagné et Miles Conture. Chabot et Coté méritent des éloges tout particuliers pour leur zèle et leur habileté commo instituteurs. Les écôles sont toutes assez bien tennes.

St. Gervais .- Il y a 11 écoles en opération dans cette municipalité au nombre desquelles se trouvent un couvent et une école modèle. Ces écoles sont fréquentées par 497 élèves avec une assistance moyenne de 385. Des 9 écoles élémentaires trois sont bonnes et les nutres satisfaisantes. Les finances de la municipalité sont en bon

ordre.

St. Lazare.-Cette municipalité sontient 5 écoles élémentaires fréquentées par 159 élèves, donnant une assistance moyenne de 120. La municipalité est pauyre. Sa position géographique demande un trop grand numbre d'écoles pour les moyens dont elle peut disposer. La commission scolaire parait assez zelee, mais ses moyens sont insuf-

Townships Mailloux et Buckland .- Cette municipalité est pauvre, mais elle a néanmoins réussi à établir une bonne école fréquentée par 50 enfants.

Township d'Armagh.—Il n'y a qu'une école dans cette munici-palité. Elle est fréquentée par 36 élèves.

St. Raphael.-Cette municipalité entretient 5 écoles, qui sont fréquentées par 230 élèves. Les finances sont en bon état malgré que la municipalité soit pauvre.

St. Valier .- Cette municipalité compte 5 écoles fréquentées par 250 enfants. Les Diles Belanger qui tiennent l'école de filles du village méritent de grands éloges. La maison d'école du village demande à être rebâtie.

St. Michel.—Cette paroisse est divisée en deux municipalités. St. Michel No. 1 et St. Michel No. 2. Dans la première de ces municipalités, il y a une école élémentaire, une académie de filles et un collège commercial, dans la seconde on compte 3 bonnes écoles élé-

La municipalité No. 1 possède de très bonnes écoles et pent-être considérée comme la plus avancée sous ce rapport, de tout mon district d'inspection.

COMTÉ DE MONTMAGNY.

Le Cap St. Ignace. - Cette municipalité entretient 8 écoles qui sont fréquentées par 487 élèves. L'école modèle tenue par Mile Fournier est habilement dirigée, les 7 autres répondent aux besoins des arroudissements et sont aur un bon pied.

Ile aux Gracs.—Il y a 2 écoles dans cette municipalité; elles sont fréquentées par 116 élèves avec une assistance moyenne de 87. Les

finances sont en bon état et les écoles bien tenues.

Berthier.—Cette municipalité soutient 3 écoles fréquentées par 206 élèves avec une assistance moyenne de 186. Ces écoles sont bien tenues et les affaires en bon ordre.

St. Thomas.—On compte 7 écoles élémentaires, une académie de garçons et un couvent pour les filles fréquentés par 858 élèves avec une assistance moyenne de 700. Toutes les écoles sont bien tenues et font des progrès remarquables.

St. François.—Il y a cinq écoles élémentaires dans cette munici-palité et un couvent fréquentés par 260 élèves avec une assistance moyenne de 200. Les élèves du convent ont fait de grands progrès

sous la direction des Dames de la Congrégation.

St. Pierre.—Cette municipalité quoique petite, entretient néanmoins 4 bonnes écoles, qui sont fréquentées par 200 élèves avec une assistance moyenne de 180. Les finances sont en bon état et les livres de compte, des mieux tenus.

COMTÉ DE L'ISLET.

L'Islet. - Cette grande municipalité entretient 13 écoles fréquentées par 657 élèves avec une assistance moyenne de 550. L'académie de garçons est habilement dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Toutes les écoles sont sur un hon pied. Mile Fortin est une institutrice des plus distinguées. Les finances sont dans un bon état.

St. Cyrille.—Il y a 3 écoles en opération dans cette petite munici-palité. Elles sont fréquentées par 95 élèves avec une assistance moyenno de 85. Les institutrices s'acquittent bien de leurs devoirs, et les progrès des élèves sont satisfaisants. La municipalité est

St. Jean Port-Joly.—Il y a 9 écoles en opération dans cette muni-cipalité. Elles sont fréquentées par 475 enfants avec une assistance moyenne de 390. Cette municipalité n'existe que depui, 1853, mais ses écoles sont très-bonnes et très-bien tenues. Les finances sont dans un état très satisfaisant.

livision qui ont existé autrefois dans cette paroisse sont la cause de st. Aubert.—Cette municipalité quoique nouvelle compte néau-noins 5 écoles fréquentées par 164 élèves, donnant une assistance St. Charles.—Cette municipalité entretient 8 écoles élémentaires, moyenne de 140. Toutes ces écoles sont sur un bon pied et tenues

par des institutrices habiles. Cette municipalité ne peut guère se soutenir dans les efforts qu'elle fait pour maintenir ses 5 écoles qu'en

touchant annuellement une aide supplémentaire.

Ste Louise.—Il y a 3 écoles dans cette municipalité et l'on y compte 178 élèves. L'école tenne par MIle Pelletier est prospère, mais les deux autres sont très inférienres. Les finances sont en bon

St. Roch des Aulucts.-11 y a 7 sept écoles sous contrôle en opé ration dans cette municipalité. Elles sont fréquentées par 340 élèves. Toutes ces écoles sont bien tenues et font des progrès remarquables.

Année 1864.

Il ne s'est opéré dans les écoles de mon district d'inspection aucun changement bien remarquable dans le cours de la présente année; je n'ai à signaler presqu'aucune amélioration, malgré que la loi d'éducation fonctionne aussi bien qu'il est permis de l'espérer, eu égard aux moyens dont peuvent disposer les autorités locales et centrales.

Il n'est pas une seule municipalité, quelque pauvre et quelque nouvelle qu'elle soit, qui ne désire avoir le bonnes écoles, tennes sur le meilleur pied possible, par des personnes de capacité et d'expérience. Il arrive quelquefois qu'en dépit du désir des commissaires de satisfaire à de si justes exigences, ces municipalités ont lieu de se plaindre du choix de leurs instituteurs. Mais tout en rendant justice au bon vouloir de messieurs les commissaires, je ne puis m'empêcher d'attribuer ces errrurs, dans le choix des instituteurs, qu'à leur trop

grande présomption.

A part cela, je dois dire qu'un certain nombre d'écoles laissent encore à désirer ; neanmoins, je reconnais avec bonheur qu'il y a cu grand progrès dans le fonctionnement des écoles depuis, les dernières années. La diminution trop considérable de l'octroi législatif, diminution qui s'opère par les nouvelles répartitions aux municipalités qui se constituent tous les jours, contribue à la lenteur de notre avancement. Les vieilles municipalités murmurent à l'occasion de l'augmentation nécessaire de feurs cotisations, et il y a tout lieu de craindre que l'on ne se décourage et que l'on ne néglige de plus en plus, les intérêts de l'éducation, à moins que la législature ne remédie promptement à ce mal, en augmentant de moitié l'octroi annuel accordé jusqu'ici.

Le besoin qu'ont les parents, à la campagne, de l'aide de leurs enfants dans la saison des travaux des semailles et de la moisson, retarde aussi naturellement nos progrès. J'ai era remarquer que les récompenses décernées aux élèves par l'inspecteur, sont le plus heureux moyen de parer à cet inconvénient. On donne ainsi plus

de zèle aux parents et plus de courage aux enfants.

Tous les muitres et toutes les institutrices de mon district sont munis de diplômes provenant, soit des écoles normales, soit des différents bureaux d'examinateurs. Les municipalités scoluires ne contractent plus d'engagements avec des maîtres non munis de diplômes.

C'est avec plaisir que je constate que les écoles les plus importantes de ce district sont dirigées par des élèves des écoles normales. Tous s'acquittent de leurs devoirs avec honneur et succès. Partout on les recherche et on leur donne un salaire proportionné à leur capacité. Ils jouissent généralement d'une grande considération. Nul, mieux qu'eux, ne sait maintenir l'ordre dans une maison, et nul ne sait mieux mettre à profit les moyens, souvent très efficaces, des

récompenses et des décorations.

Mon district d'inspection se compose de 22 municipalités, fournissant 135 institutions de tout genre, dont deux collèges industriels, trois convents, deux académies, luit écoles modèles de garçons, trois écoles supérieures de filles, quatre écoles indépendantes et 118 écoles élémentaires. On compte 6,932 élèves qui fréquentent ces diverses institutions; 1,704 sont dans les lettres et l'épellation, 2,973 lisent couramment, ét 2,255 lisent très bien. Il y a 3,586 élèves qui écrivent, 2,445 qui sont dans le calcul simple, et 1,546 dans l'arithmétique composée. La tenue des livres est enseignée à 127 élèves, la géographie à 1,168, la grammaire française à 2,250, la grammaire anglaise à 344, et l'histoire à 1,442, le dessin linéaire à 38. Il y a 271 élèves qui étudient l'art épistolaire, 175 la musique vocale et 84 la musique instrumentale.

Jo ne compte dans un circonscription que dix instituteurs laïques, ce qui laisse 107 écoles sous la direction d'institutrices. Le maximum du salaire des instituteurs est de \$500, et le minimum de \$80; le maximum du salaire des institutrices est de \$200, et le minimum

Il est à regretter que le salaire des instituteurs et des institutrices, au lieu d'augmenter comme ils le méritent, diminue au contraire assez sensiblement dans certaines municipalités, surtout dans celles régies par des commissaires illettrés.

Jo dirai maintenant quelques mots de chaque municipalité en

particulier.

Beaumont.-Cette municipalité soutient trois écoles, dont deux élémentaires et une modèle. Cette dernière école est dirigée avec beaucoup de succès par Mlle. Martin, élève de l'école normale Laval, aidée par Mlle. C. Tanguay, ancienne institutrice, très estimée. Mlle. Turgeon, qui est à la tête de l'école de Ville-Marie, mérite, elle aussi, beaucoup d'éloges. La commission est bien disposée à accepter toute espèce d'améliorations, mais elle se trouve assez sérieusement entravée par le défaut de moyens pécuniaires. L'embarras de ses affaires lui vient d'une multitude de procès qu'elle a eu à subir il y a 14 ou 15 ans; mais, avec du courage, elle saura so tirer de là.

St. Charles .- On compte neuf écoles dans cette municipalité. Un élève de l'école normale Laval (M. Gagné) dirige l'école modèle. Ce monsieur est doué d'un talent rare pour faire observer l'ordre et la discipline parmi ses élèves, qui font de grands progrès. Il jouit

de l'estime universelle.

Mlle. Couture dirige l'école supérioure des filles depuis donze ans. toujours avec le même bonheur et le même talent. Cette demoiselle tient un pensionnat qui a toujours en beaucoup d'élèves. M. Martineau, cure du lieu, dirige la commission scolaire à l'aide de ses commissances et de son expérience. Les finances sont dans un état prospère. Les sept autres écoles de cette municipalité sont bien

St. Gereais.-Cette municipalité entretient donze écoles. L'école modèle est dirigée par M. Bouchard, élève de l'école normale Laval, qui s'acquitte de ses fonctions à la satisfaction de tout le monde. Le département des filles est confié aux Sœurs de Jesus Marie. La, comme partout nilleurs, leurs commissances, leur zèle et le respect dont elles sont entourées, exercent les plus heureux effets. M. Pouliot, curé du lieu, et l'un des fondateurs de cette institution, la dirige avec soin. Les autres écoles sont assez bien tenues. La commission fait de louables efforts pour sortir de l'état précaire où elle est réduite par suite d'anciens embarras financiers. Il y a tout lieu de croire qu'avec l'aide de son habile secrétaire-trésorier, M. Labrèque, elle ne tardera pas à arriver à la prospérité.

St. Lazare.-Cette municipalité soutient six écoles, M. Bournssa dirige celle de l'église avec succès. Ce monsieur est très-estiné dans l'arrondissement. Les demoiselles Pouliot et Vallières tiennent aussi une bonne école. La municipalité, quoique pauvre, a toujours fait

honneur à ses affaires.

Township de Buckland .- Ce township n'a qu'une scule école, dirigée par Mile. Nadeau. Le grand nombre d'élèves qui la fréquentent témoignent du talent et des succès de cette demoiselle. Le peuple manifeste ici beaucoup de zèle pour la cause de l'Education.

Tornship d'Armagh.—Ce township compte deux écoles tenues par des personnes d'une capacité médiocre, mais qui suffisent néanmoins aux premiers besoins de cette nouvelle municipalité. On y montre beaucoup de zèle eu égard aux faibles ressources de chacun.

St. Raphael,-Cette paroisse compte cinq écoles, toutes bien tenues et répondant parfaitement aux besoins des arrondissements. Mile Roy, institutrice à l'école du Sault, mérite beaucoup d'éloges. M. Courcy se montre, lui aussi, instituteur habile. La commission est d'une ponetunlité exemplaire dans l'accomplissement de ses devoirs. Elle n'est

pas endettée.

St. Michel, No. 1.—Il y a dans cette municipalité un collège commercial, une académie de filles, et une école élémentaire. Le collège est aujourd'hui dirigé par M. Laferrière jeune homme de talent et d'avenir, sorti de l'école normale Jacques Cartier. Mile. Gosselin veille avec sollicitude à l'éducation des jeunes filles. On enseigne dans ces deux établissements, outre les matières ordinaires, le dessin linéaire, la musique vocale et instrumentale, le mesurage et la géométrie. Cette municipalité compte à sa tête des hommes éclairés qui entretiennent ses affaires dans un très-bon état. Je la considère comme un modèle parmi les municipalités de ma circonscription.

Ss. Michel, No. 2 — Cette municipalité compte trois écoles, bien tenues. Je dois une mention honorable à Mlles. Toussaint et Couture ainsi qu'à M. Dessin. Les affaires de la municipalité sont dans un bon

état. Elle ne doit rien.

St. Valier.—Cette municipalité entretient cinq écoles. L'école des filles est confice aux demoiselles Bélanger. L'une de ces demoiselles a reçu son éducation à l'école normale Laval. Elles tiennent un pensionnat qui est bien patroné. M. Sylvain, qui prend soin de l'éduca-tion des garçons, s'en acquitte avec succès. Je vois avec regret que la rétribution des demoiselles Bélanger et de M. Sylvain ne convient pas à leur mérite.

Les trois autres écoles sont médiocres. Les commissaires regardent de trop près aux prix dans les engagements. Cette municipalité n'est

que très peu endettée.

Berthier.—Il y a trois écoles en opération dans cette petite municipalité, dont une modèle et deux élémentaires. La directrice de l'école modèle, Mile. Boule, est une élève de l'école normale Laval. Son école, bien tenue, est fréquentée par 75 enfants. Miles. Robin et Lavallée, institutrices dans les deux autres écoles, obtiennent un succès satisfaisant. Les affaires de la municipalité sont bounes, malgré qu'elle nit encore quelques dettes.

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

L. P. Turcotte: Histoire de l'Ile d'Orléans par L. P. Turcotte; 1 vol

in-12. 164 p. Atelier typographique du Canadien.

Ce livre est un précieux recueil de tous les événements de notre histoire auxquels les habitants de l'lle d'Orléans ont pris part. Il contient en même temps de touchants récits de naufrage et des détails précis sur les limites et la disposition des paroisses et des villages. Nous l'avons lu avec plaisir et profit.

J. B. A. FERLAND. Cours d'histoire du Canada, par le Rév. J. B. A. Ferland, professeur d'histoire à l'Université-Laval. 2ème volume ; 620 p.

Imp. Aug. Côté, Québec. Prix. S1.25.

Ce volume contient les dernières leçons qui sont tombées des lèvres éloquentes, de ce prêtre vénéré, de cet écrivain si pur, si vif, de cet historien consciencieux. Il y poursuit l'histoire du pays jusqu'à sa conquête par les Anglais. La Providence l'a enlevé à ses travaux lorsque sa tâche n'était qu'à moitié achevée.

La perfection qui règne dans la première partie de l'ouvrage nons fait espérer que la seconde mérite aussi de grands éloges. Nous tacherons d'en donner une appréciation dans notre prochaine livraison.

Dupantour. - Femmes savantes et Femmes studienses; par Mgr l'évêque d'Orléans, de l'Académie française. Nouvelle édition. In-8, 84 p. Paris, lib. Douniol.

Humoudt (de).—Cosmos, essai d'une description physique du monde ; par Alexandre de Humboldt. Traduction de M. Ch. Galuski, désigné par l'auteur pour faire cette traduction. 4e édition, mise dans un meilleur ordre que les précédentes et augmentée d'une notice biographique sur Humboldt, avec des fragments inedits de la correspondance de l'anteur. T. I et II. In-S, Lxv-1216 p. Paris, lib. Morgand. Les 4 vol., 40 fr.

Savonarole -L'Eglise et ses ennemis. l'araphrase du psaume LXXIX; Qui regis Israel, intende; par Jérôme Savonarole, des Frères précheurs. In-18, 140 p. Paris, lib. Poussielgue frères.

Wellington (Duke of).—Despatches, Correspondence, and Memoranda. Edited by his Son. Vol. 1, 8vo. pp. 670, cloth, 20s. (Murray).

DUVAL .- Troisième discours sur les rapports entre la géographie et l'économie politique. Les puits artésiens du Sahara, mémoire lu à la Société de géographie de l'aris dans la séance générale du 15 décembre 1866; par M. Jules Duval, vice-président de la commission centrale. In-S, 84 p. Paris, lib. Arthus Bertrand, Guillaumin et Cie.

Extrait du Bulletin de la Société de Géographie de Paris.

SAINTE-BEUVE.—Nouveaux Lundis; par C. A. Sainte-Beuve, de l'Académie française. T. VIII. In-18 jésus, 503 p. Paris, lib. Michel Lévy frères, lib. nouvelle. 3 fr.

Bibliothèque contemporaine.

Beulf.-Auguste, sa famille et ses amis ; par M. Beulé, de l'Institut. In-8, 363 p. Paris, librairie Michel Levy frères; lib. nouvelle. 6 fr.

-Histoire des trois ouvriers français: Richard Lenoir, Abraham-Louis Bréguet, Michel Brézin; par le Baron Ernouf. In-18 jésus, 267 p. Paris, lib. L. Hachetto et Gie. 1 fr.

Littérature française.

-L'année scientifique et industrielle, ou Exposé annuel des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science : par Louis Figuier. 11e année (1866). 2e tirage. 1n-18 jesus, 508 p. et grav. Paris, lib. L. Hachette et Cie. 3 fr. 50 c.

Guizor.—Mémoire pour servir à l'histoire de mon temps; par M. Guizot. T. VIII et dernier. In-8, 638 p. Paris, lib. Michel Lievy frères. 7 fr. 50 c.

- Fables de J. de la Fontaine; précédées d'une LA FONTAINE (de) .notice biographique et littéraire, et accompagnées de notes par E. Géruzez. In-12, xiviii-352 p. Paris, lib. L. Hachette et Cie. 1 fr. 50 c. Nouvelles éditions classiques avec des notes historiques et littéraires.

La Saussaye (de).-Blois et ses environs, guide artistique et historique dans le Blésois et le nord de la Tournine; par I. de la Saussaye, membre de l'Institut. 4e édition, revue, corrigée, augmentée et illustrée de 45 vig. In-18 jesus, vu-100 p. Paris, lib. Aubry.

LEVASSEUR.-Ilistoire des classes ouvrières en France depuis 1789 jusqu'à nos jours ; par E. Levasseur, professeur d'histoire au lycée Napoléon. 2 vol. in-8, xuvi-1111 p. Paris, lib. L. Hachette et Cie. 15 fr.

Novamisson.-la l'olitique de Bossuet; par Nourrisson. In-18 jisus, m-300 p. Paris, lib. Didier et Cie.

Novamisson.—Tableau des progrès de la pensée humaine depuis Thalès jusqu'à Hègel; par Nourrisson. de édition, revue et augmentée. In-8, vu-608 p. Parls, lib. Didier et Cie.

REGNIER .- Œuvres de Regnier. Edition Louis Lacour. In-8, xvm-315 p. Paris, Académie des Bibliophiles,

Tirage : papier vergé, 500 exempl. ; papier de Chine, 15 ; papier Whatman, 15; velin, 2.

Petite Revue Mensuelle.

JUIN.

La Providence vient de donner un éclatant démenti à toute l'Europe. Empereurs, rois, ministres, philosophes, diplomates, publicistes, tous ont reçu une grande leçon, mais bien pen matheureusement ont su la comprendre. Il y a un mois à peine, personne ne doutait que la guerre dat éclater, dans un avenir prochain, entre la France et l'Allemagne confédérée. C'était un fait inévitable, que toutes les causes possibles con-cournient à précipiter, on s'attendait d'un jour à l'autre à une levée générale de boucliers; le commerce était suspendu, l'industrie se croisait les bras, le laboureur hésitait à enfoncer sa beche ou le soc de sa charrue, dans le sein de la terre; qui recueillera le fruit de mes suems se disait-il? de tous côtes on forgenit des armes, et d'ici on prétait dejà l'oreille pour entendre le choc de ces deux grandes puissances qui allaient ébranler le globe. Vanité des spéculations humaines! il a suffi d'un jour au Dieu des armées pour rétablir l'ordre dans ce cahos et calmer des colères qui menaçaient de bouleverser le monde. On dira si l'on vent, d'un côté, que la France s'est désistée de ses prétentions sur le Luxembourg devant la résistance opiniatre de la Prusse, on alléguera d'un autre côté que l'Allemagne, encore mal assiso sur ses nouvelles bases, manquant d'une organisation suffisante, par défaut de consistance n'a pas osé risquer le prestigo de ses récentes conquêtes sur le terrain si mouvant des batailles, on pourra dire encore que Napoléon III a fait des sacrifices pour le succès de la grande exposition et personne ne songera à élever ses regards vers le suprême arbitre des destinces humaines. Cependant, jamais pent-être sa main n'a dirigé plus immédiatement les mouvements de l'humanité. Ceux-là même qui se rendaient à Londres pour régler la question du Luxembourg se préparaient à aller y donner le signal de la guerre, à la manière des juges d'un tournel ou d'une course. Il n'entrait pas dans leur esprit qu'il fut possible d'en arriver à un accommodement et ils furent euxmêmes les plus étonnés du résultat de leurs conférences. Ils ont établi la paix sans croire à leur œuvre. Ils se réunissent le 7 mai pour délibérer, puis le 9 et des le 11 leurs signatures sont déjà données. En vérité, si l'on n'ent vu toute l'Allemagne et toute la France, debout, prêtes à engager la lutte, on aurait pu croire à une vaine fantasmagorie qu'un souffie a fait disparaitre. D'après la convention, le Luxembourg doit conserver son autonomie tout en étant sous le protectorat de la Hollande. On en a fait comme une borne placée entre les deux puissants voisins. Quiconque la franchira le premier verra courir sus à lui la plus grande partie de l'Europe. La l'russe en a retiré ses troupes et la France au lieu d'une vasto propriété qu'elle convoitait s'est vue forcée d'accepter un simple mur mitoyen.

Cependant s'il en est qui se réjouissent de ces garanties de paix il en est un non moins grand nombre qui les tiennent en suspicion, qui restent convainces que la guerre n'est qu'ajournée, que les différents entre la France et la Prusse doivent être vidés en champ clos. La France est humiliée se disent-ils, co n'est que par un coup d'éclat qu'elle pourra se relever aux yeux de l'Europe, de ses malheurs ou de ses fautes. Elle a besoin de rafraichir sa couronne de lauriers qu'elle porte au front en l'arrosant du sang de ses braves et de ses héros. Il lui faut beaucoup de gloire pour lui rendre toute la confiance qu'elle doit avoir en elle-même et pour faire oublier les tristes souvenirs de l'expédition du Mexique. En attendant il y a noce à Paris. Et quelle noce que celle qui compte parmi les convives, des empereurs, des rois, des princes venus de tous les points du globe. Un jour, c'était le roi de l'russe accompagné de M. de Bismark qui visitait l'Exposition. A quelques temps de là il ent pu y rencontrer Léopold II, roi des Belges, le petit-fils de Louis-Philippe, par sa mère, qui tient à la France par une grande honte mais aussi par beaucoup de gloire. Le l'rince de Galles, après avoir fait les délices des salons parisiens remportait à Londres la reputation d'être le plus galant des Anglais. Bien moins heureux a été le Czar des Russies. Pendant qu'il revenait de Longchamp passer une revue de 80,000 hommes, en compagnie de Napo-léon III, une arme à feu fut déchargée sur lui du milieu de la foule, par un jeune Polonais. Heureusement, un piqueur à chevat en s'élançant entre la voiture et l'assassin fit dévier l'arme et personne ne fut atteint Alexandre II est le neveu d'Alexandre Ier, qui, au même endroit, triom-phait insolentment du grand Napoléon, il y a à peine cinquante ans. Aujourd'hul le cours des destinces place côte à côte, sur un même char

les deux héritlers de ces deux grandes fortunes. Immédiatement après Pattentat Napoléon s'est tourné vers le Czw: "Sire, lui dit-ll anica-lement, nous avons été au feu ensemble." Le Schah de Perse, le Sultan et lo Fils du Ciel, l'Empereur du Céleste Empire, doivent aussi se rendre à la fête. Salomon s'énorgueillissait de la visite d'un roi ou d'une reine, l'histoire a conservé avec admiration le souvenir des relations amicales de Charlemagne et d'Aaronn-Al. Raschid, Napoléon ler se faisait à volonté une cour de rois. Mais jamais Paris n'aura enregistre dans ses annales de récits comparables à la description des pompes déployées pour la réception de ces augustes visiteurs qui accourent en si grand nombre qu'on peut dire qu'ils se condoient dans ses rues. Le Canada n'a pas envoyé de rois, ni de princes à l'Exposition,—et pour cause—mais plusieurs de nos hommes les plus éminents s'y sont rencontres en même temps et ont du y donner une idee avantageuse du développement intellectuel et social du pays. Sous le rapport matériel et surtout pour les produits du sol, le Canada paraît attirer grandement l'attention. M. J. C. Taché n'a pas peu contribué par son travail et par des solus assidus à mettre notre industrie en évidence et à lui donner tout l'éclat dont elle est susceptible. au milieu d'un aussi grand concours. La plupart de nos touristes Canadiens qui sont alles visiter l'Europe sont ou de retour ou à la veille de nous arriver. Ils rentrent dans leurs fovers à une époque de transition et à la veille de graves événements, comme en fera foi le document qui va suivre. La plupart des journaux du pays l'ont dejà reproduit, mais en egard A son importance historique nous eroyons devoir, même long-temps après les autres publications, l'insérer nous aussi, dans nos colonnes. En voici la traduction :

" Attendu que par un Acte du Parlement passé le vingt-neuvième jour de mars mil buit cent soixante-et-sept, dans la trentième année de notre règne, intitulé : " Acte pour l'Union du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et pour 10 mon du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et pour les gouvernements d'iceux et pour les fins y concernés," après diverses énumérations, il est statué que: " Il sera " permis à la Reine, par et avec l'avis du Très-Honorable Conseil Privé " de Sa Majesté, de déclarer, par proclamation, que le et après l'adoption " de cet Acte, les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouvelle-Ecosse et du Nouvelle-Ecosse et du Nouvelle-Ecosse et du " Nouveau-Brunswick devront former et seront un Etat sous le nom de " Canada, et que le et après ce jour formeront et seront un Etat;" " et il est de plus statué que telles personnes devront être appelées au Sénat, lesquelles un mandat de la Reine sons le seing royal de Sa Majesté croira devoir approuver, et que leurs noms devront être insérés dans la procla-

mation de l'Union :

"En consequence, par et de l'avis de notre Conseil Privé, nous avons jugé convenable d'émettre cette proclamation royale, et nous ordonnons, déclarons et commandons que le et après le 1er jour de juillet 1867, les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Branswick devront former et seront un Etat sous le nom de Canada.

Et nous ordonnons de plus et nous déclarons que les personnes dont les noms suivent sont celles que par mandat sous notre seing royal il nous a plu approuver comme étant les personnes qui devront être les premières appelées au Sénat du Canada:

Pour la Province d'Outario.

John Hamilton, Roderick Matheson, John Ross, Samuel Mills, Benjamin Seymour, Walter Hamilton Dickson, Adam Johnston Ferguson Blair, James Shaw, David Christic, Alexander Campbell, David Reesor, William McMaster, James Cox Aikins, John Simpson, Elisah Leonard, James Skead, Asa Allworth Burnham, George Crawford, David Lewis McPherson, Donald McDonald, Bilia Flint, Olivier Blake, George William Allan, Walter McCrea.

Pour la Province de Québec.

James Leslie, Charles Malhiot, Joseph Noel Bossé, Louis Renaud, Jacques Olivier Bureau, Ulrie Joseph Tessier, Luc Letellier de St. Just, John Hamilton, Charles Cormier, Antoine Juchereau Duchesnay, Leandre Dumouchel, Joseph F. Armand, Louis Lacoste, William Henry Chaffers Charles Wilson, James Ferrier, Jean-Baptiste Guévremont, Thomas Ryan, Asa Belknap Foster, Louis A. Olivier, Sir Narcisse Fortunat Belleau, Chevalier, John Sewell Sanborn.

Pour la Province de la Nouvelle-Ecosse.

Edward Kenny, Jonathan McCully, Thomas D. Archibald, Robert B. Dickey, John H. Anderson, John Holmes, John W. Ritchie, Benjamin Wier, John Locre, Galeb R. Bill, John Bourinot, William Miller.

Pour la Province du Nouveau-Brunswick.

Amos Edwin Botsford, William Hunter Gidell, John Robertson, David Wark, Robert Leonard Hazen, William Todd, William Henry Steeves, John Fergusson, Robert Duncan Wilmot, Reid McClellan, Edward Barrou Chandler, Peter Michell.

" Donné en notro Cour au Château de Windsor, le vingt-troisième jour de mai en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-et-sept, et dans la

trentième année de notre règne. - Dieu sauve la Reine."

Un Empire surgit donc lei pendant que sur le même continent un autre va disparattre après une existence éphémère et toute remplie de calamités. Lie Mexique git agonisant sous le poids de l'anarchie. Juarez s'est emparé

de Maximilien et de ses principaux généraux Mendez et Miramon. Mendez a été fusillé et Miramon u'a échappé à un pareil sort que parce qu'il a été blessé à mort. Marquez qui commande à Mexico ne saurait tenter une sérieuse résistance, d'autant moins qu'il pourrait par là rendre plus critique la situation de Maximilien tombé aux mains de barbares ennemis qui ont autant soif de sang que d'or. Les nouvelles qui nous arrivent de là, jour par jour ne sont rien moins que rassurantes. Escobedo se plonge les mains dans le sang des Impérialistes; il se compluit dans cette œuvre fra-tricide, et Juarez qui pourrait l'arrêter à l'air de le laisser faire. Maximilien a implore la protection de la Prusse qui sans doute ne lui sera pas refusée. Toutes les nations sont du reste engagées, par les droits de la guerre, par humanité aussi, à parer le coup fatal dont des brigands menacent un front couronné, auquel elles ont déféré elles-mêmes la suprême puissance. Mais, pour leur malheur, elles paraissent faire fi de cette soli-darité qui a fait leur force. Le dépouillement des Princes Italiens, au profit d'un seul, la spoliation des biens du clergé qui s'achève en ce moment, le dangereux agrandissement de la Prusse, sont autant de déviations de la voie des vieilles traditions de l'Europe qui l'avaient faite si grande, si puissante et si belle, et il ne nous est pas permis de compter sur leur intervention, même pour sauver les jours d'un infortuné qu'ils ont entrainé à sa perte.

On a dit d'abord que Maximilien, au moment de sa chute aurait rejeté sur la France la responsabilité de ses malheurs, mais mienx informés depuis, nous avons pu voir qu'il ne s'appuyait plus que sur le peuple qui l'avait choisi pour chef, qu'en succombant il n'a accusé que le traitre Lopez, son intime ami, qu'il avait comblé des faveurs les plus insignes. N'eut-ce été l'odieuse convoitise de cet infime qui a vendu son ami. son blevfaiteur, son Empereur pour trois mille onces d'or, l'anarchie aurait peut-être trouvé sa fin là on elle triomphe aujourd'hui. moins ce que laisse entendre Maximilien par les paroles qui lui échappent au moment où il rend son épée, au fort de la Cruz, " Je vous rends mon épée, grâce à une infâme trahison, sans quoi, demain le lever du soleil aurait vu les vôtres entre mes mains."

Que va-t-il advenir du sort de cet infortune monarque? S'il faut qu'il meure, il offre généreusement son sang pour la cause qu'il a soutenue, s'il fant qu'il vive, son avenir est à jamais brisé, autant par les désastres publics que par ses malheurs privés. La compagne de sa vie, sa noble femme, celle qui pouvait le plus lui aider à supporter ses malheurs est à jamais

privée de la raison et descend à grands pas vers la tombe.

Les grands Empires sont soumis aux catastrophes, mais nous aussi dans notre petite sphère nous éprouvons des malheurs qui pour être moins retentissants n'en sont pas moius sensibles. La mort du jeune baronet Sir Louis-Hypolite Lafontaine, arrivée le 11 mai dernier a été un véritable deuil national. Il était le seul héritier d'un des plus beaux noms de notre histoire, et il emporte dans sa tombe des espérances bien chères. Le jeuno baronet n'était agé que de quatre ans et quelques mois. S'il est une consolution qui puisse rester à sa mère désolée, c'est qu'à cet âge si tendre, il a dà prendre des ailes pour quitter la terre.

JUILLET.

Nous sommes maintenant un peuple nouveau,-un grand peuple par l'etendue de notre territoire, par notre position géographique, par nos ressources naturelles, par la richesse du sang comme par l'intelligence, un peuple fort par nos institutions, reposant toutes sur des principes d'union, de cohésion, de concentration. Qu'importe le nombre d'hommes, si nous sommes unis? Qui pourra jamais rompre ce brillant faisceau qui réunit, sous un même drapeau, quatre jeunes peuples pleins de vie et d'énergie, quatre peuples qui sont nés et se sont formés au milieu de luttes inces santes, qui ont conquis leurs territoires la hache et l'épée à la main, qui ont trempé le sol de leur sueur et de leur sang, qui se doivent tout à euxmêmes et qui, pour cela, connaissent assez le prix de leur fortune pour savoir toujours la conserver et même l'agrandir. Le premier juillet, quatre nobles mains se sont tendues les unes vers les autres dans un même mouvement, quatre mains rudes et fermes, quatre mains de pionniers, et, par un pacte généreux, elles ont juré de se prêter assistance en tout et partont, de confondre à jamais leurs destinces et de n'avoir plus qu'un seul drapeau. De ce moment, le Haut-Canada, le Bas-Canada, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick se sont unis pour constituer une grande confederation qui s'appelle Canada. Il y a maintenant des Canadiens sur les limites extrêmes du lac Supérieur, sur tout le parcours du St. Laurent, jusque sur les bords de l'Atlantique. Nous avons des ports de mer accessibles au commerce à toute époque de l'année ; la grande artère commerciale qui doit relier les deux Cauadas aux provinces maritimes pourra répandre au loin l'exubérance des greniers de l'ouest. Cet événement, si péniblement élaboré, depuis si longtemps attendu, a été accueilli comme il devait l'être par nos populations. Le canona salué l'aurore de co jour d'un bout du pays à l'autre. Toutes nos villes et tous nos villages impor-tants ont pris un air de fête. Des drapeaux, des banderolles, des tentures de tout genra flottaient au vent et décornient nos rues, des airs joyeux retentissaient de tous côtés. Le plus beau soleil de la plus belle suison brillait au-dessus de nos têtes. Les cours ne demandaient qu'à s'épanouir, à pousser des cris d'allegresse, fant l'air était pur et le ciel serein. Le maire de Montréal se rendit à la ferme Logan vers dix heures du matin. Les troupes y étaient réunies. Ce fut au bruit des fanfares et de l'artillerie qu'il

Int la proclamation constituant définitivement la nouvelle puissance. Le soir, il y cut feu d'artifice en différents endroits de la ville. Depuis le concher du soleil jusqu'à une heure après minuit, de brillantes aigrettes de feu rayonnèrent au front de la ville. On out dit une parure des diamants les plus beaux au front d'une fiancée. De l'autre côté du fleuve, nos riches et populeux villages de Longueuil, Laprairie, Varennes, Boucherville, St. Lambert, etc., rivalisaient d'efforts pour mériter leur part d'attention dans cette pompeuse manifestation. Les feux se croissient d'une rive à l'autre, puis retombaient ensuite en pluie d'or dans les eaux du fleuve qui passait en triomphateur sous ces rayonnants arceaux.

An lendemain, et lorsque les dernières famées de la fête étaient à peine dissipées, notre premier souci fut de se demander quels alhaient être les chefs du peuple nouveau, et, ce jour-là même, nous apprenions, avec une grande satisfaction, que Sir N. F. Belleau était nommé Lieutenant-Gouverneur du Bas-Canada; Henry William Stisted, C.B., Lieutenant-Gouverneur du Haut-Canada; Sir F. Williams, Lieutenant-Gouverneur du Haut-Canada; Sir F. Williams, Lieutenant-Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, et C. H. Doyle, Lieutenant-Gouverneur du Nouveau-Brunswick; Sir N. F. Belleau a été assermenté.

Le personnel du Conseil Privé se compose comme suit; Sir J. A. McDonald, Ministre de la Justice et Procureur-Général;

Hon. M. G. E. Cartier, Ministre ne la Milice; Hon. M. W. McDougall, Ministre des Travaux Publics; Hon. M. W. P. Howland, Ministre du Revenu de l'Intérieur;

Hon, M. Ferguson-Blair, Président du Conseil Prive;

Hon. M. A. T. Galt, Ministre des Finances;

Hon. M. H. L. Langevin, Secrétaire d'Etat pour le Canada, Garde des Sceaux, Registrateur de la Puissance, Surintendant Genéral du Dépar-tement des Sauvages et Surintendant des Terres de l'Ordonnance;

Hon. M. J. C. Chapais, Ministre d'Agriculture et des Statistiques ;

Hon, M. Alex, Campbell, Maitre Général des Postes;

Hon. M. Archibald, Secrétaire d'Etat pour les Provinces;

Hon, M. E. Kenny, Receveur-General;

Hon, M. L. S. Tilley, Ministre des Douanes; Hon, M. P. Mitchell, Ministre de la Marine et des Pécheries.

Dans la Province de Québec, l'Hon M. Cauchon a reçu et a accepté la mission de former le ministère local, qui se composera de sept membres. Dans la province de Toronto, l'Hon. M. Sanneld McDonald a assumé la mime responsabilité.

Le contraste que nous avons établi, il y a quelques jours, entre le Ganada naissant et le Mexique expirant, se poursuit encore et s'accuse de jour en jour par des traits plus saillants. Nous sommes occupés à poser le couronnement de notre édifice social pendant que les Mexicains voient s'effondrer sur leurs têtes les derniers débris de l'empire, qui seul pouvait les sanver. Le Mexique est à jamais perdu pour la morale et la civilisation. Devenu depuis longtemps l'objet de la pitie du monde entier, la sanglante tragédie qui vient de s'y jouer le met au ban des nations. Maximilien a été lachement assassiné par Juarez et quelques autres forcenés, qui ont improvisé un tribunal, véritable parodie de la justice, pour le condamner plutôt que pour le juger. Il a été assassiné le 19 juin dernier, frappé au cour par des balles inexicaines. Miramon et Medjia ont subi le même sort; mais, comme mexicains, l'ignominie de traitres de la patrie a été attachée à leur nom. Traitres dans leur patrie, ils seront des héros pour le reste de l'univers, et le jour n'est pas éloigné où on les vénèrera comme des martyrs dans leur propre pays, comme les martyrs mêmes du projet de régénération de leurs assassins. Le jour de la rétribution ne tardera guère à se lever.

Nous empruntons ici au Courrier des Etuts-Unis la biographie de l'homme de bien qui s'est dévoué pour sauver de l'anarchie une nation malheureuse

condamnée à une destruction prochaine.

" Charles-Frédérick-Joseph-Maximilien, de la maison de Hapsbourg-Lorraine, était né en juillet 1832 : il avait donc, au moment de sa mort, un peu moins de trente-cinq ans. Fils de la célèbre archiduchesse Sophie, il fut élevé avec tout le soin que mit cette princesse à l'éducation de ses enfants. Maximilien profita même beaucoup mieux de ses leçons que son frère, François-Joseph, depuis empereur d'Autriche. De là, entre les deux frères, une jalousie que le malheur seul a pu assoupir.

"Des son jeune age, Maximilien manifesta un grand penchant pour la marine. Plus tard, comme gouverneur des arsenaux de Pola et de Trieste. et en qualité de grand-amiral de la flotte autrichienne, il forma et exerça cette escadre autrichienne qui devait humilier si profondement les Italiens

"De 1854 à 1858, l'archiduc Maximilien fut Gouverneur du royaume lombardo-vénitien, et malgré la haine invêtérée des Italiens contre les Tedeschi, il sut s'y faire aimer. Grand amant des arts, il adorait luimême ce pays qui a produit de si prodigieux artistes; il se plaisait surtout à Venise, la patrie du Titien et de Véronèse.

"Pendant la guerre de 1859, Maximilien resta à Pola. Le surlendemain de la bataille de Solférino, il partit pour la leigique, où il épousa la prin-cesse Charlotte, alors toute éclatante de jennesse et de feauté. Cette union a été heureuse, jusqu'an malheur qui est venu frapper la courageuse

compagne de Maximilien.

"C'est en 1863 que la junte de Mexico déclara Maximilien empereur du Mexique. Nous ne reviendrons pas sur les quatre années qui nous séparent de cette époque : elles sont présentes à la mémoire de tous. Chacun se rappelle les engagements formels de la France, les exigences juillet 1860).

des Etats-Unis et leurs constantes violations des lois de la neutralité, les luttes béroiques de notre armée, l'étrange mauvaise volonté du maréchal Bazaine à l'égard de Maximilien, les conventions nouvelles conclues par le gouvernement français, etc, etc.

" Maximilien était done d'une haute trille et d'une figure agréable sans être belle. Il était affable et débonnaire à l'excès, Il était grand connaisseur en matière d'arts, et c'était un véritable érudit. Aussi ne peut-on se faire une idée du mépris qu'il devait ressentir pour les brutes ignorantes qui devalent l'assassiner dans la suite,

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES.

Minkualionie - Formation des gypnes et des dolomies .- M. Sterry Hunt, dans une première communication sur ce sujet (séance du 25 mai 1859), avait fait voir que la réaction qui a en lieu entre le bicarbonate de chaux et le sulfate de magnésie en dissolution donne du sulfate de chaux et du bleurbonate de magnésie. Une décomposition analogue se produit avec le sulfate de soude, de sorte que l'enu renfermant du sulfate sodique on du sulfate magnésique, et chargée d'acide carbonique, peut dissoudre deux fois autant de carbonate de chaux que l'eau pure imprégnée du mêmo acide. Il a fait voir aussi que l'alcool précipite de ces solutions sulfatées toute la chaux à l'état de sulfate, et qu'une solution renfermant à la fois du sulfate de chaux et du bicarbonate de magnésie, luisse déposer, par une évaporation lente, du gypse d'abord et plus tard du carbonate hydraté de magnésie Or, comme les sources naturelles renferment constamment du bicarbonate de chaux, il était évident que dans leur mélangenvec l'eau de mer, évaporant dans des bassins limités, on avait une explication fort simple de l'origine des gypses, et en même temps des sédiments magnésiens qui les accompagnent presque toujours.

Restait encore à trouver l'origine du carbonate de magnésie qui se rencontre si abondamment dans la nature à l'état de dolomie, sans être accompagné de gypse ; il traite cette question dans la note qu'il a luc dans la séance du 22 avril et dont nous extrayous ce qui suit ;

4 La source première de tous les carbonates se trouve, comme j'ai cherché à le faire voir, dans la décomposition des silicates primitifs, aidée par l'acide carbonique atmosphérique, et donnant lieu surtout à des carbonates de chaux et de soude. Ce dernier décomposait le chlorure cal-cique, qui, comme j'ai fait voir, existait en très-forte proportion dans océan primitif. Le carbonate ou le bicarbonate de soude, en effet, précipite d'abord toute la chaux à l'état de carbonate presque pur, et il ne se forme que plus tard du carbonate de magnésie, qui se sépare par la suite, inclangé ordinairement avec du carbonate de chaux, qui accompagne presque toujours les caux naturelles natricres. Les dépôts de carbonato magnésien ne penvent donc avoir lieu que dans des bassins restreints, dont les caux ont d'abord été prives de sels solubles de chaux ; tandis que les calcuires sont des sédiments normaux, les dolomies, comme les gypses

et le sel gemme, ne se produisent que dans des conditions exceptionnelles.

" Mais si telle est l'origine des carbonates calcaires et magnésiens, comme j'ai essaye de le faire voir (seauce du 9 juin 1862), il restait encore à résoudre le problème de la production du carbonate double qui constitue la dolomie. J'ai fait voir que le procédé de Morlot ne fournissait que du carbonate de magnésie ambydre, mélangé de carbonate et de sul-fate de chaux, et que, même dans l'expérience de Marignac, où le chlorare remplaçait le sulfate magnésique, le carbonate du magnésie qui se formait par la décomposition du carbonate de chaux à une température de 150 à 200 degrés centigrades, no se combinait pas avec l'excès de ce dernier. Pour faire l'analyse de ces melanges, je me suis servi d'un acide acétique très-faible, employé par petites portions à la fois, ce qui permet de fractionner les matières dissoutes, et de démontrer que, danc l'une et l'autre de ces réactions où l'on avait eru former de la dolomie, les carbonates de chaux et de magnésie sont pour la plus grande partie à l'état de mélange. Cependant on parvient à produire un carbonate double anhydre de chaux et de magnésie avant la composition de la dolomie et se dissolvant lentement et integralement dans l'acide acétique faible. Cette combinaison se forme en chauffant doucement à 120 ou 150 degrés centigrades un mélange de carbonate de chaux et de carbonate hydraté de magnésie, comme celui que l'on obtient, par exemple, en précipitant une solution des deux chlorures par un leger excès de carbonate de soude (1). La dolomie ainsi formée se sépare facilement d'un excès, soit de carbonate anhydre de magnésie, soit de carbonate de chaux, l'un de ces carbonates simples étant faible, à froid, ou dans l'eau chargée d'acide carbonique. Ces résultats, constatés par moi, partie dans le Journal de Silliman en

(1) Le magma ainsi obtenu passo spontanement, au bout de quelques jours, à l'état de carbonates doubles hydratés de chaux et de magnésie parfaitement cristallins. J'ai déjà analysé deux de ces composés, mais leur étude complète est encore à faire. (Voir le Journal de Silliman

1859, et partie dans le même journal du mois de juillet 1866, ne sont donc pas nouveaux; mais je les rappelle pour faire ressortir l'importance

d'une expérience que j'ai faite tout récemment.

"Il est difficile d'obtenir par l'évaporation, dans les conditions ordinaires, une séparation complète du gypse d'une solution mélangée de sulfate de chaux et de bicarbonate de magnésie, et cela par le fait de la décomposition partielle de ce dernier, qui a cu lieu par le contact prolongé de l'air, et qui donne naissance à un carbonate neutre (ou plutôt à un sesqui-carbonate) de magnésie qui décompose facilement le gypse encore dissons, en régénérant du carbonate de chaux et du sulfate de magnésie. Comme il était donc évident que la perte d'acide carbonique des solutions renfermant à la fois du bicarbonate de magnésie et du sulfate de chaux expliquait la décomposition partielle de ce dernier pendant l'évaporation, on pouvait croire que, dans une atmosphere chargée d'acide carbonique, cette décomposition n'aurait pas lieu. Cette prévision s'est vérifice; car en exposant la solution dont on vient de parier à l'évaporation dans une atmosphère tenfermant plusieurs centièmes d'acide carbonique, à côté d'un bassin de chlorure de calcium, qui servait à absorber la vapeur d'eau, j'ai yu le gypse cristallin se séparer sans mélange de carbonate de chaux, tandis que le bicarbonate de magnésie, étant plus soluble, restait sans décomposition dans les eaux mères. Or, comme on ne peut pas donter que l'atmosphère des temps primitifs ne renfermat une proportion d'acide carbonique beaucoup plus grande que celle de notre époque, et probablement tout ce qui s'est séparé depuis, tant sons la forme de carbonates de chaux et de magnésie qu'à l'état de charbon fossile, on conçoit que ces temps anciens offraient des conditions très-propres à la formation, par le procede que je viens d'indiquer, des fortes masses de gypse qu'on trouve associées à des dolomies depuis les terrains les plus anciens jusqu'à la période tertinire.

"Pour complèter la théorie de la formation des dolomies stratifices, qui, d'après des études géognostiques, se sont déposées à l'état de sédiments magnésiens, il ne reste, ce me semble, qu'à déterminer les conditions de temps et de température qu'il aurait fallu pour convertir en carbonate double les mélanges de carbonates calcaires et magnésiens, résultats de la décomposition des sels salubles de la mer par les caux naturelles chargées soit de bicarbonate de chaux seul, et donnant lieu dans un cas à des sédiments calcaires-magnésiens, accompagnés de gypse, et dans l'autre à de semblables sédiments associés à du carbonate de chaux, c'est-à-dire à des calcaires non magnésiens."

- Dans une seconde communication faite le 29 avril, M. Sterry Hunt, resume quelques observations qui, par leur signification géologique, peu-

vent faire suite à la précédente :

" ... J'al insisté, dit-il, sur la décomposition des solutions de sulfate de chaux par le carbonate neutre hydraté de magnésie, réaction, d'ailleurs, déjà décrite par Mitscherlich. Ce carbonate, en effet, décompose et le sulfate et le chlorure calcique avec une grande facilité, comme le ferait le carbonate neutre de soude; mais il n'en est pas alusi avec le carbonate anhydre de magnésie, ni avec le carbonate double anhydre de chaux et de magnésie, la dolomie. C'est donc à tort que certains géologues, et entre autres MM. de Haidinger et Suckow, ont cherché à expliquer l'apparition de sulfate de magnésie sous forme d'efflorescence sur certaines dolomies en supposant une décomposition de sulfate de chaux par le carbonate magnésien de ces dernières. L'explication de ce fait, donnée par ces savants, était cependant basée sur des observations vraies, car il existe certaines roches magnésiennes qui possedent le pouvoir de décomposer de la sorte des solutions de gypse. Le prédazzite, roche composée de carbonate de chaux mélangé de magnésie hydratée, comme l'ont fait voir MM. Roth et Damour, décompose facilement ces solutions en présence de l'acide carbonique, par la formation préalable d'un carbonate hydraté de magnésie, lequel transforme le gypse en sulfate magnésien. Il se trouve aussi des roches dolomitiques, renfermant de petites quantités d'un carhonate magnésien hydraté, dont on reconnaît la présence par son pouvoir de décomposer une certaine portion de gypse, la dolomie pure n'étant pas attaquée par une solution gypseuse, même après un contact prolongé.

La dolomie qui se trouve associée aux gypses des environs de l'aris est du nombre de celles qui possèdent le pouvoir de transformer en sulfate magnésien une petite portion de gypse, et cela, par suite d'an peu de carbonate hydraté de magnésie qu'elle renferme. Je crois avoir été le premier à faire voir que les marnes blanches qui se rencontrent avec les gypses à Chaumont, sont magnésiennes et contiennent environ 60 pour 100 de dolomie, à l'état de mélange intime avec une argile, associée à quelques centièmes de silicate magnésien, soluble dans les acides forts. Ce silicate serait peut-être identique à celui qui compose les marnes feuilletées ou sépiolites, lesquelles abondent dans les calcaires lacustres de Saint-Ouen.

L'origine de ces silicates magnésiens dont on vient de parler mérite une étude spéciale. Ce sont évidemment, comme l'a déjà fait observer M. Delesse, les représentants, dans les terrains non altérés, des stéaties qui se rencontrent au milieu des schistes cristullins. Nons avons déjà expliqué comment l'insolubilité plus grande du carbonate calcique fait que l'action des carbonates alcalins sur une solution renfermant, comme l'eau de mer, à la fois des sels calcaires et magnésiens, détermine la précipitation complète de la chaux avant la magnésie. Hen est tout autrement avec les silicates alcalins. Il suffit en effet de remplacer, dans l'expérience précédente, le carbonate de soude par un silicate de la même base, ajouté

par petites portions, pour voir se précipiter à l'état de silicate toute la magnésie, tandis que la chaux reste encore en dissolution, résultat inverso de celui qui se produit avec le carbonate alcalin. Le silicate de chaux préparé par double décomposition possède en effet une certaine solubilité dans l'ean, et sa solution donne avec des sels magnésiens solubles un précipité, d'abord gélatineux, de silicate magnésien, lequel, après calcination, est difficilement attaquable par les acides. Il suffit en effet de faire digérer pendant quelque temps, à la température ordinaire, une solution de chlorure magnésique avec un excès du silicate hydraté de haux, pour obtenir une décomposition compléte de set magnésien, avec formation de chlorure de calcium et de silicate de magnésie insoluble, Comme l'ai dejà cherché à le faire voir, les carbonates alcalins, résultats de la décomposition des roches feldspathiques en présence de l'acide carbonique atmosphérique, ont donné lieu, par leur action sur les sels cal-caires et magnésieus de l'Océan, au carbonate de chaux d'abord, et, plus tard, dans les bassins restreints, au carbonate de magnésie. Il n'est pas moins évident que les silicates alcalins, résultats de la décomposition des feld spaths hors de la présence de l'acide carbonique, comme il arrive par exemples dans les belles expériences de M. Daubrée, donnéraient par leur action sur l'eau de mer des précipités de silicates magnésiens, et que, plus tard seulement, dans des bassins d'eau privée de sels magnésiens solubles, il se formerait des dépôts de silientes calcuires. Il arriverait donc, à l'inverse de ce qui a lieu pour les carbonates, où le carbonate calcique est le produit normal et où le carbonate magnésien est le produit exceptionnel, que le silicate magnésien serait le plus abondant et le silicate calcaire ne se déposerait que dans des conditions peu fréquentes, ce qui correspond parfaitement avec les observations géologiques. Nous en avons des exemples dans les séplolites, les tales et les serpentines, qui sont tons. selon moi, formés par la voie aqueuse. Berthier a fait voir, il y a bien des années, que, parmi les glauconies du bassin de l'aris, il y en a qui ont la même composition que la serpentine. Il n'est pas nécessaire de rappeler l'analogie frappante entre ces glauconies, qui remplacent si souvent le sarcode des l'oraminifères tertinires et même récents, et la serpentme qui, ainsi que le pyroxène, remplace d'une manière tout à fait identique cet ancien Foraminisere, l'Eozoon Canadense du terrain laurentien.

Pour ce qui est de l'alumine, qui entre souvent dans la composition de ces silicates d'origine aqueuse, tels que la chlorite, la néolite et beaucoup d'autres, il est certain que cette base se trouve presque toujours dissoute en petites quantités dans les caux naturelles. L'observation toute récente de M. Daubrée, sur la présence de l'alumine en dissolution avec le silicate alcalin mis en liberté, par la décomposition des feldspaths, jette un jour nouveau sur la formation des silicates aluminifères par voie aqueuse.

On tronve dans les études géognostiques des preuves irrécusables que non-sculement les silicates magnésiens purs et simples, mais les roches chloritiques, épidotiques, pyroxéniques, amphiboliques et feldspathiques, tout ce que l'on nomme, en différentes régions, gransteins ou ophites, et leurs variétés, se sont formées, comme les dolomies, par des réactions chimiques dues à l'intervention des sources minérales et en partie thermales, qui ont amené dans la mer des silicates et carbonates alcalins, accompagnés de l'alumine et de ce cortège de métaux qui se rencontrent si souvent dans les roches magnésifères. En déclarant ainsi ma conviction que toutes ces roches ont été déposées à la manière des gypses et du sel gemme, je reconnais que plusieurs d'entre elles se trouvent souvent à l'état de masses épanchées. Toutes les roches intrusives ou exotiques ne sont pour moi que des sédiments ramollis ou fondus, et dans cette condition épanchés au milieu des couches supérieures. Je me propose dans une occasion prochaine, de présenter à l'Académie la suite de mes études, maintenant en voie de progrès, sur la formation artificielle des silicates, et notamment sur les silicates doubles de chaux et de magnésie.

BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

- Descendez la rue Notre-Dame, jusqu'à la rue Bonsecours ; nous nous adressons ici un clergé, à nos riches commerçants, à nos rentiers, à ceux qui ont de la fortune et du cœur, et qui savent encourager le talent ; descendez donc jusque là, tournez à droite, arrivez au No. 14 de la petite rue, à l'ombre poétique de la vieille église, dernier débris d'un religieux passo que le flot envahissant du commerce n'a pas encore englouti ; c'est là qu'un artiste de talent, d'esprit, de tact et d'encore plus de courage, a donné asile au génie des beaux-arts : la que M. Bourassa s'enferme, pendant de longs jours, entouré de souvenirs classiques recueillis en Italie, et en France, invoquant en son cœur les dieux de l'art et jetant hardiment sur la toile le fruit de ses méditations ou le trait soudain de quelq'heureuse inspiration. Ce n'est qu'à de rares intervalles qu'il reçoit dans ce réduit, un ami, un parent, quelqu'admirateur de son talent qui vont lui donner une bonne poignée de main et l'encourager dans sa tache ingrate, en lui montrant du doigt l'aurore d'un avenir brillant. A ceux-là, l'artiste répond par un signe de tête qui atteste son peu d'espoir, et par un doux sourire qui révèle la calme résignation de son ame. Il travaille cependant, il fait des tableaux de longue haleine, il remplit des toiles immenses ; l'apothéose de Christophe Colomb, esquisse admirable, par la hardiesse de la conception autant que par la disposition des groupes, a des dimensions considérables. En co moment même on peut aller admirer dans son atelier un magnifique tableau mesurant huit pieds de longueur sur six de hauteur, repré-

sentant le Christ au tombeau. Cette toile nous montre le Christ enseveli, Marie et Magdeleine pieusement agenouillées auprès du corps. St. Jean debout a soulevé le suaire qui cachait la face auguste du Sauveur; tous debout a soulevé le suaire qui cachait la face auguste du Sauveur; tous trois viennent chercher la suprême impression, le dernier souvenir que l'on garde jusqu'à la mort. Une douleur poignante saisit St. Jean au cœur, mais on sent qu'il se domine en présence de la Mère. Celle-ci tombe anéantie, ses larmes sont épuisées, ses yeux secs et rougis, ses lèvres décolorées, montrent l'affaissement de ses forces physiques. Elle semble ne tenir à la vie que par son regard qui s'attache avec avidité aux traits chéris de son fils. Magdeleine, elle aussi a beaucoup pleuré, mais elle set moins farrassée moins abattue. On sent que sa douleur n'est pag aussi est moins terrassée, moins abattue. On sent que sa douleur n'est pas aussi

Il est difficile de rendre avec plus de vérité ces différentes nuances de sentiments, d'exprimer avec des traits plus vifs la douleur à ses divers

degrés. •
L'attitude, la position des personnages sont aussi très-naturelles. Il convenait que ce fut l'homme, qui soulevât le voile qui cache le terrible spectacle de la mort, qu'il en subit le premier choc, il convenait aussi que Marie fut en face même de son fils qu'elle saisit sa main dans les siennes comme pour disputer à la mort la plus large part possible de sa victime.

Magdeleine est aux pieds du Christ, elle ne fait qu'accompagner Marie et partager sa douleur, son rôle est secondaire.

Quant aux coloris, à l'exécution de cette grande et pieuse conception, nous ne croyons pas qu'ils puissent être surpassés par aucun peintre de ce continent. Les bras, les mains et les vêtements sont peints avec la plus grande perfection. Somme toute, sans être juge en pareille matière, nous croyons cette œuvre digne de l'admiration des connaisseurs, et digne surtout de l'encouragement des hommes assez heureux pour être en état de donner l'essor au talent.

BULLETIN DES LETTRES

— Le concours ouvert par la faculté des Arts de l'Université-Laval pour cette année, est fermé depuis le 31 mai dernier. Douze pièces de poésie ont été reçues jusqu'à cette date.

Un semblable concours est ouvert pour 1868. Sujet:

" Les Martyrs de la foi en Canada."

On rappelle aux concurrents qu'ils devront envoyer leur composition en double copie et franco au secrétaire de la faculté des Arts, avant le 30 mai 1868. Aucune copie ne doit contenir le nom de l'auteur; elle doit seulement porter une épigraphe ou devise, reproduite dans un pli cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur; avec la déclaration signée que la pièce est inédite.

Quand ce pli cacheté est détaché de la composition, on conseille de lui mettre pour adresse, non le nom du secrétaire, mais la devise même adoptée par l'auteur.

Sont exclus du concours, les membres et les officiers de l'Université-Laval, les élèves des collèges et des écoles, et tous ceux qui se feront connaître directement ou indirectement avant la proclamation du lapréat.

Pour plus amples détails, on pourra consulter l'annuaire de l'Université-Laval pour 1867-68.

THOS. E. HAMEL, Ptre., Sec. Fac. des Arts, M. L.

-Les éditions faites de l'immortel Don Quichotte, en Espagne, depuis 1605 (date de la première édition), s'élèvent à 400. Il en a été fait 168 en français.

200 en anglais.

81 en portugais.

196 en italien.

70 en allemand. 4 en russe.

4 en grec.

8 en polonais.

6 en danois.

13 en suédois et en latin

Le docteur Theluper, bibliomane allemand, mort il y a peu de temps, possédait toutes ces éditions dans sa bibliothèque. On voit que le docteur Theluper avait voué un véritable culte à Cervantes.

- Le triolet, ainsi appelé parce que le premier vers s'y trouve répété trois fois, est une pièce de huit vers sur deux rimes, le premier se répétant après le troisième, et le sixième étant suivi des deux premiers.

> Pour construire un bon triolet, Il faut observer ces trois choses, Savoir: Que l'air en soit follet, Pour construire un bon triolet : Qu'il rentre bien dans le rôlet, Et qu'il tombe au vrai lieu des pauses, Pour construire un bon triolet, Il faut observer ces trois choses.

ANNONCES.

SOUS PRESSE:

A l'Imprimerie de G.-E. DESBARATS, Québec.

ŒUVRES DE CHAMPLAIN

PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE

DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

PAR

C. H. LAVERDIÈRE, Ptre, M. A.,

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

6 vols. in-4to.

L'ouvrage contiendra : le Voyage aux Indes Occidentales, précédé d'une notice biographique de Champlain ; le Voyage de 1603 ; l'édition de 1613, c'est-à-dire, les Voyages à l'Acadie de 1604 à 1607, et les Voyages au Canada depuis 18 fondation de Québec en 1608 jusqu'en 1613, avec facsimile photolithographique de toutes les cartes et vignettes, y compris la simile photolithographique de toutes les cartes et vignettes, y compris la rarissime Grande Carte de 1612, et la Petite Carte de 1613, en son vray méridien (les deux tirages); le Quatrième Voyage; l'édition de 1619, avec le frontispice gravé et les vignettes; l'édition de 1632, première et seconde partie, avec la Grande Carte et sa Table; le Traité de la Marine; le Catéchisme huron du P. Brebeuf; l'Oraison Dominicale traduite en montagnais par le P. Massé; une Dissertation sur les Cartes de Chamblein, un Distinguis tours propriété de Cartes de Chamblein un Distinguis de Cartes de Chamblein de Cartes de Chamblein de Cartes de Chambles de plain; un Dictionnaire topographique du Canada ancien; des Pièces justificatives, et une Table générale des œuvres de Champlain.

Cette nouvelle édition, imprimée en caractères antiques, sur papier superfin, est une reproduction fidèle des éditions originales, avec notes au

bas des pages.

On peut souscrire à Québec, chez MM. Garant et Trudelle, libraires : à Ottawa, Imprimerie de la Reine; à New-York, chez M. John-Gilmary Shea, 83, Centre Street; à Londres, chez M. Ed. G. Allen, 12, Tavistock Row, Covent Garden; à Paris, chez M. Gustave Bossange, 25, Quai Voltaire.

Prix de l'ouvrage broché : \$15 (monnais du Canada), ou £3 sterl.

LA SQUSCRIPTION EST OUVERTE D'ICI AU 1 ER DÉCEMBRE 1866 APRÈS CETTE ÉPOQUE, LE PRIX SERA DOUBLÉ.

On peut aussi souscrire à Montréal, chez MM. Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, et Dawson, Frères, Libraires.

LE CALCUL MENTAL

MR. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

DU PAYS.

Typographie d'Eusèbe Senécal 6, 8, et 10, Rue St. Vincent, Montréal.